

Shaw annonce ses résultats pour le premier trimestre de l'exercice 2019

- **Augmentation des produits consolidés et du résultat d'exploitation avant charges de restructuration et amortissement¹ respectivement de 8,8 % et 13,5 % sur douze mois découlant de la croissance continue des divisions Sans fil et Services aux entreprises et des services d'Internet de la division Consommateurs, et de la réalisation d'initiatives de réduction des coûts**
- **La division Sans fil, poursuivant sur son élan grâce à des forfaits novateurs axés sur les données, a ajouté plus de 86 000 abonnés aux services postpayés au cours du trimestre et a accru 12 % sur douze mois la facturation moyenne par abonné («FMA»)² qui a atteint 41,99 \$.**
- **Amélioration par rapport au premier trimestre de l'exercice 2018 du taux de désabonnement aux services postpayés de la division Sans fil², qui s'est chiffré à 1,28 %**

Calgary, Alberta (le 14 janvier 2019) — Shaw Communications Inc. («Shaw» ou la «société») annonce ses résultats financiers et d'exploitation consolidés pour le trimestre clos le 30 novembre 2018, présentés conformément à la norme comptable récemment adoptée IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients* («IFRS 15»). Par rapport au premier trimestre de l'exercice 2018, les produits des activités poursuivies ont augmenté d'environ 8,8 % pour atteindre 1,36 milliard de dollars et le résultat d'exploitation avant charges de restructuration et amortissement, de 13,5 % pour atteindre 545 millions de dollars.

«La division Sans fil poursuit sur son élan grâce à des investissements importants dans le réseau et à des forfaits axés sur les données à la fois novateurs et abordables. Du jamais vu au Canada, nous offrons des promotions comme le tout nouveau Big Binge Bonus qui constitue une excellente proposition de valeur pour les Canadiens qui consomment et demandent de plus en plus de données sans fil, affirme Brad Shaw, chef de la direction. La stratégie consistant à nous concentrer sur la croissance de la part de marché de la division Sans fil sur le marché des services postpayés, et à investir pour y arriver, a permis d'enregistrer une fois de plus d'excellents résultats. Nous avons ainsi ajouté plus de 86 000 clients aux services postpayés, tout en améliorant le taux de désabonnement aux services sans fil postpayés, lequel est passé de 1,64 % à 1,28 % sur un an grâce aux importantes améliorations que nous apportons en continu au réseau et à l'expérience client. Grâce à ces investissements, nous attirons et nous conservons des clients qui représentent une plus grande valeur tout au long de leur abonnement.»

La société poursuit son déploiement sur le spectre de 700 MHz, qui est réalisé à environ 25 %, ce qui comprend le déploiement initial dans tous les grands marchés. Le déploiement sur ce spectre de bande basse permet une couverture plus vaste et une meilleure réception à l'intérieur. Le déploiement de la fonctionnalité voix sur LTE («VoLTE») est pratiquement terminé. Cette fonctionnalité a été lancée sur environ 35 appareils sur le réseau de Freedom Mobile, ce qui représente environ 800 000 abonnés de sa clientèle. Au cours du trimestre, la société a aussi ouvert 140 nouveaux points de vente au détail avec Walmart, ce qui porte à environ 240 le nombre total de points de détail au pays dans les boutiques «The Mobile Shop» de Loblaws et les Walmart. Grâce à ces ajouts et à son réseau existant de magasins et de détaillants, Freedom Mobile compte actuellement environ 600 points de vente au détail.

«Nous avons franchi des étapes importantes dans la division Filaire au cours du trimestre : nous avons ajouté des abonnés aux services Internet de la division Consommateurs, doublé la vitesse des deux plus hauts paliers de services Internet et stabilisé les produits tirés des activités grâce à une nouvelle méthode de gestion de base, qui prévoit notamment une approche équilibrée et numérique pour attirer des clients et les

retenir, a poursuivi M. Shaw. Nous ne sommes qu'au début de l'aventure de modernisation de Shaw, mais le progrès que nous avons déjà réalisé est encourageant. Nous continuons d'améliorer les éléments fondamentaux de l'entreprise dans la perspective de réaliser la stratégie pour la large bande au cours de l'exercice 2019.»

Les résultats de la division Filaire comprennent une croissance des services vidéo de la division Consommateurs d'environ 5 600 UGP qui a contribué à la stabilité sur douze mois des produits de la division Consommateurs. La division des Services aux entreprises continue de présenter une croissance stable de ses produits, qui ont augmenté de 5,0 % pour le trimestre. Ces éléments, combinés à la réduction des coûts liée principalement au programme de départs volontaires lancé au cours de l'exercice 2018, ont permis à la division Filaire d'améliorer ses marges, qui ont atteint environ 46 %, la société continuant de se concentrer sur une croissance rentable et stable.

Principaux points saillants financiers

Les résultats de l'exercice 2019 et les résultats retraités de l'exercice 2018 sont présentés conformément à IFRS 15. À la rubrique «Normes comptables» du rapport de gestion ci-joint sont présentés des renseignements additionnels sur les méthodes comptables précédentes en matière de comptabilisation des produits, ainsi que sur les modifications découlant de l'adoption de la nouvelle norme.

	Trois mois clos les 30 novembre		
	2018	2017 (retraité) ¹	Variation en %
<i>(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action)</i>			
Produits	1 355	1 245	8,8
Résultat d'exploitation avant charges de restructuration et amortissement ²	545	480	13,5
Marge d'exploitation ²	40,2 %	38,6 %	1,6 pt
Flux de trésorerie disponibles ²	164	64	>100,0
Résultat net des activités poursuivies	187	117	59,8
Résultat net des activités abandonnées, déduction faite de l'impôt	–	(6)	(100,0)
Résultat net	187	111	68,5
Résultat de base par action	0,36	0,22	
Résultat dilué par action	0,36	0,22	

¹⁾ Les données de l'exercice 2018 ont été retraitées pour tenir compte d'IFRS 15, ainsi que d'une modification de méthode comptable relative au traitement des terminaux de câblodistribution numériques de façon à les comptabiliser dans les immobilisations corporelles, plutôt que de les comptabiliser initialement dans les stocks au moment de l'acquisition comme c'était le cas auparavant. Voir la rubrique «Normes comptables» du rapport de gestion ci-joint.

²⁾ Se reporter aux définitions et à l'analyse qui se trouvent à la rubrique intitulée «Mesures non conformes aux IFRS et autres mesures conformes aux PCGR» du rapport de gestion ci-joint.

Pour le trimestre, la société a enregistré un ajout net d'environ 66 000 UGP à la division Sans fil, soit un ajout de plus de 86 000 UGP aux services postpayés et une perte de 20 000 UGP aux services prépayés, comparativement à un ajout net de 34 000 UGP au premier trimestre de l'exercice 2018. L'augmentation du nombre de clients des services postpayés reflète la demande continue de téléphones intelligents haut de gamme, ainsi que les prix et les forfaits offerts pour les appareils, les forfaits abordables axés sur les données et l'exécution de la stratégie de croissance de la division Sans fil visant l'amélioration du réseau et de l'expérience client. Plus de la moitié des pertes enregistrées par les services prépayés pour le trimestre sont attribuables à la migration de clients vers des forfaits postpayés de plus grande valeur, le reste des pertes étant attribuable à la forte concurrence sur le marché dans le segment des services prépayés.

Les produits consolidés de la division Sans fil pour le trimestre se sont chiffrés à 273 millions de dollars, une amélioration de 60 % par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice 2018. Pour le trimestre considéré, les produits tirés des services ont augmenté de 32 % pour atteindre 167 millions de dollars et les produits tirés du matériel se sont chiffrés à 106 millions de dollars, comparativement à 44 millions de dollars au premier trimestre de l'exercice 2018. La croissance des produits dans la division Sans fil s'explique surtout par l'augmentation continue du nombre d'abonnés, la plus forte pénétration des forfaits de données Big Gig et la hausse des ventes de matériel. Ainsi, la FMA a augmenté de 12 % sur douze mois pour atteindre 41,99 \$, ce qui reflète le nombre plus élevé d'abonnés qui passent à des forfaits de plus grande valeur et qui achètent un appareil chez Freedom Mobile. Les produits moyens par abonnés

(«PMA»)² se sont chiffrés à 38,64 \$, une hausse de près de 7 % par rapport au premier trimestre de l'exercice 2018 qui reflète les modifications apportées aux méthodes comptables à la suite de l'adoption d'IFRS 15. Avant ces modifications, une tranche de la subvention de l'appareil était portée en totalité en réduction des produits tirés du matériel. Ce montant est dorénavant porté en réduction des produits tirés des services. Au premier trimestre, le résultat d'exploitation de la division Sans fil avant charges de restructuration et amortissement s'est amélioré de 36,4 % sur douze mois, pour s'établir à 45 millions de dollars, une amélioration essentiellement attribuable à la hausse des produits tirés des services.

Le nombre d'UGP de la division Filaire a reculé d'environ 52 800 au cours du trimestre, comparativement à un recul d'environ 34 000 au premier trimestre de l'exercice 2018. Les données du trimestre considéré comprennent une croissance d'environ 5 600 UGP pour les services d'Internet de la division Consommateurs, tandis que les services de vidéo et de téléphonie plus matures de la division Consommateurs, continuent de perdre du terrain.

Pour le premier trimestre, les produits et le résultat d'exploitation avant charges de restructuration et amortissement de la division Filaire ont progressé respectivement de 0,7 % et 11,9 % sur douze mois, pour s'établir respectivement à 1 083 millions de dollars et 500 millions de dollars. Les produits de la division Consommateurs ont été stables en regard de ceux de la période correspondante de l'exercice précédent, s'établissant à 936 millions de dollars, les rajustements de tarifs et la croissance soutenue des produits des services Internet ayant été contrebalancés par le recul du nombre d'abonnés et des produits des services de vidéo, de satellite et de téléphonie. Les produits de la division Services aux entreprises ont progressé de 5,0 % sur douze mois pour s'établir à 147 millions de dollars, ce qui reflète la demande continue pour la gamme de produits SmartSuite. Les résultats de la division Filaire pour le premier trimestre comprennent également une baisse d'environ 25 millions de dollars des charges d'exploitation découlant du programme de départs volontaires et de la baisse des dépenses de marketing par rapport au premier trimestre de l'exercice 2018.

Les dépenses d'investissement se sont chiffrées à 271 millions de dollars au premier trimestre, soit une baisse de 68 millions de dollars par rapport à celles du trimestre correspondant de l'exercice précédent. Les dépenses d'investissement de la division Filaire ont diminué d'environ 18 millions de dollars en raison de la diminution des activités de mise à niveau du réseau et d'installation de matériel chez les abonnés. Les dépenses d'investissement dans la division Sans fil ont diminué d'environ 50 millions de dollars sur douze mois. Les investissements dans le réseau de la division Sans fil, l'expansion de la couverture de vente au détail et le déploiement sur le spectre de bande basse devraient augmenter pour le prochain trimestre et pour le reste de l'exercice 2019.

Les flux de trésorerie disponibles pour le trimestre se sont établis à 164 millions de dollars, comparativement à 64 millions de dollars au trimestre correspondant de l'exercice précédent. La hausse pour le trimestre est en grande partie attribuable à l'augmentation du résultat d'exploitation avant charges de restructuration et amortissement et à la baisse des dépenses d'investissement, contrebalancées en partie par la hausse des impôts au comptant et par la baisse des dividendes reçus des entreprises associées comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.

Au premier trimestre de l'exercice 2019, le résultat net s'est chiffré à 187 millions de dollars, comparativement à 111 millions de dollars au premier trimestre de l'exercice 2018. La variation s'explique surtout par une hausse du résultat d'exploitation avant charges de restructuration et amortissement.

Le 2 novembre 2018, la société a solidifié son bilan au moyen de l'émission de billets de premier rang pour un montant de 1 milliard de dollars, soit un montant en capital de 500 millions de dollars de billets à 3,80 % échéant le 2 novembre 2023 et un montant en capital de 500 millions de dollars de billets à 4,40 % échéant le 2 novembre 2028. Les fonds seront utilisés à des fins générales, ce qui pourrait inclure le remboursement de la dette de la société.

Au premier trimestre de l'exercice 2019, environ 220 employés ont quitté la société dans le cadre du programme de départs volontaires, pour un total de plus de 1 500 depuis le début du programme en mars 2018, ce qui a entraîné une diminution des charges d'exploitation d'environ 25 millions de dollars et

une baisse des dépenses d'investissement d'environ 6 millions de dollars. Se reporter aux rubriques «Introduction», «Autres produits et charges» et «Mise en garde à l'égard des énoncés prospectifs» du rapport de gestion ci-joint pour une analyse de l'initiative de transformation, du programme de départs volontaires, et des risques et hypothèses qui s'y rapportent.

La société confirme qu'elle demeure en voie d'atteindre ses prévisions pour l'exercice 2019, entre autres un résultat d'exploitation consolidé avant charges de restructuration et amortissement en hausse de 4 % à 6 %, des dépenses d'investissement d'environ 1,2 milliard de dollars et des flux de trésorerie disponibles de plus de 500 millions de dollars. Les prévisions de la société tiennent compte des hypothèses liées aux réductions de coûts qui seront réalisées grâce à l'initiative de transformation (notamment les économies réalisées dans le cadre du programme de départs volontaires) qui devraient entraîner des économies combinées de 140 millions de dollars au chapitre des charges d'exploitation et des dépenses d'investissement pour l'exercice 2019 (dont environ 85 millions de dollars attribuables aux charges d'exploitation et environ 55 millions de dollars attribuables aux dépenses d'investissement). Se reporter également à la rubrique «Mise en garde à l'égard des énoncés prospectifs» du rapport de gestion ci-joint.

«Les résultats du premier trimestre représentent un solide départ pour l'exercice 2019, de dire M. Shaw. Nous nous attendons à ce que la division Sans fil continue de croître, grâce à des forfaits novateurs axés sur les données qui tirent parti de notre réseau, en constante amélioration. Nous nous attendons aussi à augmenter notre part de marché dans l'ouest du Canada au fur et à mesure de l'expansion du réseau dans de nouvelles villes en 2019, dont Victoria et Red Deer dans les prochaines semaines. Dans la division Filaire, nous demeurons concentrés sur la croissance de la clientèle de la large bande. Notre feuille de route de projets IP pour cette année est très stimulante. Grâce à elle, notre proposition de large bande, qui se démarque déjà, sera encore plus intéressante. Nous continuerons de mettre l'accent sur les priorités opérationnelles des divisions Filaire et Sans fil, tout en maintenant le cap sur la transformation de la société en entreprise agile axée sur le numérique qui répond aux besoins de ses clients d'aujourd'hui et de demain.»

Shaw Communications Inc. est un chef de file de la connectivité au Canada. La division Filaire est composée des divisions Consommateurs et Services aux entreprises. La division Consommateurs offre aux clients résidentiels des services Internet à large bande, le service Shaw Go Wi-Fi, ainsi que des services de vidéo et de téléphonie numérique. La division Services aux entreprises offre aux entreprises des services Internet, de données, Wi-Fi, de téléphonie numérique et de vidéo. La division Sans fil offre des services voix et données sans fil LTE grâce à l'expansion et à l'amélioration de notre infrastructure de réseau sans fil mobile.

Les actions de Shaw se négocient à la Bourse de Toronto («TSX»), la Bourse de croissance TSX («TSXV») et la Bourse de New York («NYSE») et sont incluses dans l'indice S&P/TSX 60 (symboles : SJR.B, SJR.PR.A, SJR.PR.B à la TSX, SJR à la NYSE, et SJR. A à la TSXV). Pour en savoir davantage, visitez www.shaw.ca.

Le rapport de gestion ci-joint fait partie intégrante du présent communiqué. La «Mise en garde à l'égard des énoncés prospectifs» s'applique à tous les énoncés prospectifs que contient le communiqué.

Pour plus d'information, veuillez communiquer avec :
Relations avec les investisseurs de Shaw
Investor.relations@sjrb.ca

¹⁾ Se reporter aux définitions et à l'analyse qui se trouvent à la rubrique intitulée «Mesures non conformes aux IFRS et autres mesures conformes aux PCGR» du rapport de gestion ci-joint.

²⁾ Se reporter aux définitions de la FMA, des PMA et du taux de désabonnement aux services postpayés de la division Sans fil à la rubrique «Principaux indicateurs de performance» du rapport de gestion ci-joint.

RAPPORT DE GESTION
Pour les trois mois clos le 30 novembre 2018

Le 14 janvier 2019

Table des matières

Introduction	9
Principaux points saillants financiers et d'exploitation	11
Aperçu	15
Perspectives	17
Mesures non conformes aux IFRS et autres mesures conformes aux PCGR	17
Analyse de l'exploitation	21
Informations financières trimestrielles supplémentaires	25
Autres produits et charges	26
Situation financière	28
Situation de trésorerie et sources de financement	29
Méthodes comptables	32
Transactions entre parties liées	42
Instruments financiers	42
Contrôles et procédures internes	43
Risques et incertitudes	43
Réglementation gouvernementale et nouveautés réglementaires	43

Avis

Le rapport de gestion de Shaw Communications Inc. qui suit, daté du 14 janvier 2019, doit être lu avec les états financiers consolidés intermédiaires non audités et les notes connexes pour le trimestre clos le 30 novembre 2018 ainsi que les états financiers consolidés annuels de 2018, les notes et le rapport de gestion connexes inclus dans le rapport annuel de 2018 de la société. L'information financière qui figure dans le présent rapport de gestion a été préparée selon les Normes internationales d'information financière («IFRS») relatives aux états financiers intermédiaires et est en dollars canadiens, sauf indication contraire. Les termes «Shaw», «société», «nous» ou «nos» renvoient à Shaw Communications Inc., à ses filiales et à ses entités consolidées, sauf si le contexte l'exige autrement.

Mise en garde à l'égard des énoncés prospectifs

Les énoncés faits dans le présent rapport de gestion qui ne sont pas historiques constituent des «informations prospectives» au sens des lois sur les valeurs mobilières applicables. On peut généralement, mais pas toujours, reconnaître ces énoncés à l'utilisation d'expressions comme «prévoit», «croit», «s'attend à», «planifie», «à l'intention», «cible», «directive», «objectif» et d'autres expressions similaires. Les énoncés prospectifs faits dans le présent rapport de gestion concernent ce qui suit, sans s'y limiter :

- les dépenses d'investissement futures;
- les acquisitions et cessions d'actifs proposées;
- les économies de coûts attendues;
- les prévisions et les attentes financières quant au rendement futur;
- les stratégies commerciales et technologiques et les mesures requises pour les mettre en œuvre;
- les placements en capitaux propres, coentreprises et partenariats de la société;
- les forces concurrentielles;
- les prévisions quant aux calendriers de projets, aux échéances réglementaires, aux dates de conclusion et de mise en service des projets d'investissement et autres de la société;

- le nombre attendu de points de vente au détail;
- le calendrier de lancement de nouveaux produits et services;
- le nombre prévu de clients qui utiliseront la fonctionnalité voix sur LTE («VoLTE»);
- le déploiement : i) de l'infrastructure de réseau afin d'améliorer la capacité et la couverture et ii) de nouvelles technologies, notamment des technologies filaires et sans fil de prochaine génération comme le 5G et l'IPTV;
- la croissance attendue de la part de marché de la société;
- la croissance attendue du nombre d'abonnés et des produits et services auxquels ils sont abonnés;
- le coût lié à l'obtention et à la rétention des abonnés et au déploiement de nouveaux services;
- le total des charges de restructuration (surtout composées d'indemnités de départ et de charges liées aux employés, ainsi que des coûts additionnels directement associés à l'initiative de transformation totale de l'entreprise [l'«initiative de transformation»]) qui devraient être engagées en lien avec l'initiative de transformation;
- les réductions de coûts annuelles attendues dans le cadre du programme de départs volontaires (y compris la réduction des charges d'exploitation et des dépenses d'investissement) et le moment de leur réalisation;
- l'incidence des départs d'employés sur les activités de Shaw;
- les résultats de l'initiative de transformation, y compris le moment de ces résultats et le total des économies au terme de l'initiative;
- l'expansion et la croissance des activités de la société, ainsi que d'autres objectifs et plans.

Par conséquent, tous les énoncés prospectifs qui sont faits dans le présent rapport sont donnés sous réserve de cette mise en garde.

Les énoncés prospectifs se fondent sur des hypothèses et des analyses que la société a posées ou faites à la lumière de son expérience et de sa perception des tendances historiques, de la situation actuelle et des événements prévus, ainsi que sur d'autres facteurs jugés appropriés dans les circonstances à cette date. La direction de la société est d'avis que ses hypothèses et analyses exposées dans le présent rapport de gestion sont raisonnables et que les attentes reflétées dans les présents énoncés prospectifs sont également raisonnables étant donné l'information disponible à la date à laquelle ces énoncés sont faits et le processus utilisé pour préparer l'information. Ces hypothèses, dont plusieurs sont confidentielles, comprennent, sans toutefois s'y limiter, les attentes de la direction à l'égard de ce qui suit :

- la conjoncture économique, boursière ou commerciale générale;
- les taux d'intérêt futurs;
- le rendement passé, comme indicateur du rendement futur;
- l'impôt sur le résultat et les taux de change futurs;
- le déploiement de la technologie;
- les attentes et les demandes futures des clients;
- la croissance du nombre d'abonnés;
- la capacité de la société à déployer : i) l'infrastructure de réseau nécessaire pour améliorer la capacité et la couverture et ii) de nouvelles technologies, notamment des technologies filaires et sans fil de prochaine génération comme le 5G et l'IPTV;
- les coûts marginaux à court terme associés à la hausse des ventes de matériel de la division Sans fil;
- les prix, l'utilisation et le taux de désabonnement;
- la disponibilité des appareils;
- les coûts liés au contenu et au matériel;
- la structure, les conditions et la stabilité du secteur;
- la réglementation gouvernementale;
- la clôture de toute transaction proposée;
- l'achèvement de l'initiative de transformation de façon opportune et économique et l'atteinte des résultats et avantages escomptés, notamment i) une société moins lourde, plus intégrée et plus agile

dont l'efficacité et l'exécution ont été améliorées afin de mieux répondre aux besoins et attentes des clients de Shaw (y compris en ce qui concerne les produits et services offerts aux clients) et ii) la réalisation des réductions de coûts escomptées;

- la capacité de la société de clore le processus de départ des employés dans le cadre du programme de départs volontaires avec une incidence minimale sur les activités en respectant le calendrier et le budget prévus;
- les estimations de coûts pour les besoins d'impartition et les nouveaux rôles liés au programme de départs volontaires;
- la capacité de la société à accéder à un nombre suffisant de canaux de distribution au détail;
- la capacité de la société à accéder aux ressources de spectre nécessaires pour exécuter ses initiatives stratégiques à court et à long terme;
- l'intégration des acquisitions récentes.

Le lecteur ne doit pas se fier indûment à ces énoncés prospectifs. De nombreux facteurs de risque, y compris ceux qui sont indépendants de la volonté de la société, pourraient faire en sorte que les résultats réels de la société diffèrent considérablement de ceux exprimés ou suggérés par de tels énoncés prospectifs, y compris, sans toutefois s'y limiter :

- l'évolution de la conjoncture économique, boursière ou commerciale générale;
- les variations des taux d'intérêt, des taux d'imposition et des taux de change;
- l'évolution du contexte concurrentiel sur les marchés où la société exerce ses activités et la concurrence qui découle de l'émergence de nouveaux marchés pour les technologies naissantes;
- l'évolution des tendances du secteur, les avancées technologiques et l'évolution de la situation dans les secteurs du divertissement, de l'information et des communications;
- les variations de la valeur des participations, coentreprises et partenariats de la société;
- l'incapacité de la société de réaliser ses plans stratégiques et ses projets d'investissement et autres en respectant la date d'achèvement;
- l'incapacité de la société à faire croître le nombre d'abonnés;
- l'incapacité de la société à faire croître sa part de marché;
- l'incapacité de la société de conclure des transactions;
- l'incapacité de la société à accéder aux ressources de spectre nécessaires pour exécuter les initiatives stratégiques à court et à long terme;
- l'incapacité de la société à accéder à un nombre suffisant de canaux de distribution au détail;
- l'incapacité de la société à déployer : i) l'infrastructure de réseau nécessaire pour améliorer la capacité et la couverture et ii) de nouvelles technologies, notamment des technologies filaires et sans fil de prochaine génération comme le 5G et l'IPTV;
- l'incapacité de la société de réaliser des économies de coûts;
- l'incapacité de la société à mettre en œuvre l'initiative de transformation comme prévu et d'en tirer les avantages escomptés, notamment : i) l'incapacité, au terme de l'initiative de transformation, d'obtenir une société moins lourde, plus intégrée et plus agile dont l'efficacité et l'exécution auraient été améliorées afin de répondre aux besoins et attentes des clients de Shaw (y compris en ce qui concerne les produits et services offerts aux clients) et ii) l'incapacité de réaliser les réductions de coûts escomptées;
- l'incapacité de la société de clore le processus de départ des employés dans le cadre du programme de départs volontaires avec une incidence minimale sur les activités;
- les risques liés à la technologie, à la vie privée, à la cybersécurité et à la réputation;
- les occasions qui pourraient s'offrir à la société et dont celle-ci pourrait tirer parti;
- l'évolution des lois et des règlements adoptés et des décisions rendues par les organismes de réglementation qui ont une incidence sur la société ou sur les marchés sur lesquels celle-ci exerce ses activités;
- le fait que Shaw soit une société de portefeuille ayant des filiales en exploitation distinctes;

Shaw Communications Inc.

- d'autres facteurs décrits dans le présent rapport de gestion à la rubrique «Risques et incertitudes» et dans le rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 août 2018 à la rubrique «Événements, tendances, risques et incertitudes connus».

Cette liste ne représente pas tous les facteurs de risque possibles.

Si l'un ou plusieurs de ces risques devaient se matérialiser ou si les hypothèses sous-jacentes aux énoncés prospectifs se révélaient inexacts, les résultats réels pourraient être considérablement différents de ceux décrits dans le présent rapport.

Le présent rapport de gestion présente des informations financières prospectives et des perspectives financières (selon la définition donnée à ces termes dans les lois sur les valeurs mobilières applicables), y compris des prévisions et hypothèses financières qui se trouvent à la rubrique «Perspectives», les économies annuelles attendues au terme du programme de départs volontaires et le total des charges de restructuration prévues dans le cadre de l'initiative de transformation pour l'exercice 2019. Shaw fournit cette information, car elle estime que certains investisseurs, analystes et autres personnes utilisent ces prévisions et d'autres énoncés prospectifs pour évaluer la performance opérationnelle et financière prévue de Shaw et comme un indicateur de sa capacité de rembourser sa dette et de payer des dividendes aux actionnaires. La société met en garde que cette information financière pourrait ne pas convenir à cette fin ou à d'autres fins.

Ces énoncés prospectifs ne s'appliquent qu'au moment où ils sont formulés et, sauf si la loi l'exige, la société décline expressément toute obligation de les mettre à jour ou de les rectifier en fonction de tout changement d'hypothèse ou dans les événements, les conditions ou les circonstances. Tous les énoncés prospectifs figurant dans le présent rapport de gestion sont expressément donnés sous réserve de la présente mise en garde.

Renseignements supplémentaires

Des renseignements supplémentaires relatifs à la société, y compris la notice annuelle de la société, se trouvent sur le site Web de SEDAR à l'adresse www.sedar.com. Il est aussi possible d'obtenir des copies de ces renseignements sur le site Web de la société, à l'adresse www.shaw.ca ou sur demande et sans frais auprès du secrétaire général de la société, bureau 900, 630 – 3rd Avenue S.W., Calgary (Alberta), Canada T2P 4L4, téléphone : (403) 750-4500.

Mesures non conformes aux IFRS et autres mesures conformes aux PCGR

Certaines mesures contenues dans le présent rapport de gestion n'ont pas de signification normalisée selon les IFRS et sont donc considérées comme des mesures non conformes aux IFRS. Ces mesures sont présentées pour aider le lecteur à comprendre l'ensemble de notre performance financière ou de notre situation financière actuelle. Elles visent à fournir aux investisseurs et à la direction une autre méthode d'évaluation de nos résultats d'exploitation axée sur le rendement de nos activités courantes et à fournir une base uniforme aux fins de comparaison d'une période à l'autre. Ces mesures ne sont pas conformes aux IFRS et ne les remplacent pas et n'ont pas de signification normalisée. Par conséquent, elles pourraient ne pas être comparables à des mesures semblables présentées par d'autres entités.

Se reporter à la rubrique intitulée «Mesures non conformes aux IFRS et autres mesures conformes aux PCGR» du présent rapport de gestion qui contient une analyse et un rapprochement des mesures non conformes aux IFRS, y compris le résultat d'exploitation avant charges de restructuration et amortissement, les flux de trésorerie disponibles et le ratio de levier financier de la dette nette.

Introduction

Au cours de l'exercice 2018, nous avons fait la démonstration de la vigueur émergente de la division Sans fil et de l'importance que nous donnons à la rentabilité et aux économies de coûts durables dans la division Filaire. Au cours de l'exercice 2019, nous continuerons de mettre l'accent sur les priorités des divisions Filaire et Sans fil, tout en maintenant le cap sur la transformation de la société en entreprise agile axée sur le numérique qui répond aux besoins de ses clients d'aujourd'hui et de demain.

Division Sans fil

La division Sans fil a entrepris un changement stratégique et transformateur qui favorisera la réalisation de nos ambitions de croissance durable à long terme. La zone de couverture rejoint maintenant 16 millions de personnes dans certains des plus grands centres urbains du Canada, soit près de la moitié de la population du pays. Pour l'exercice 2019, nous nous attendons à rejoindre 1,3 million de personnes de plus, principalement dans l'ouest du Canada, notamment à Victoria et à Red Deer d'ici les prochaines semaines.

Nous avons terminé l'exercice 2018 avec plus de 1,4 million d'abonnés au sans fil, une augmentation de 255 000 abonnés ou de 22 % sur un an. La croissance de la clientèle de Freedom Mobile a été complétée par une solide performance financière qui témoigne de l'intérêt pour notre proposition de valeur, qui se démarque. Nos forfaits de données abordables et novateurs Big Gig et Big Binge Bonus combinés aux derniers appareils disponibles sur le marché continuent d'attirer chez Freedom Mobile des clients qui représentent une plus grande valeur sur leur durée de vie. De plus, les services sans fil sont maintenant encore plus faciles d'accès pour les Canadiens grâce à l'ajout de 240 points de vente chez nos partenaires de détails nationaux, soit les «The Mobile Shop» de Loblaws et Walmart. La société a lancé un nouveau concept de magasin qu'elle continuera de déployer et d'étendre à de nouveaux marchés au cours de l'exercice 2019. Ces initiatives de croissance dans le secteur du détail amélioreront considérablement l'accès à nos produits sans fil et nous aideront à combler le retard en matière de distribution au détail. Grâce à ces initiatives et au réseau existant de magasins et de détaillants, Freedom Mobile comptait environ 600 points de vente au détail à la fin du trimestre.

La croissance des ventes de la division Sans fil a été stimulée par d'importants investissements dans le réseau et dans le service à la clientèle. Nous mettons en œuvre un plan par étapes visant à améliorer le réseau et à déployer nos capacités sur nos spectres le plus efficacement possible. Au cours de l'exercice 2018, nous avons terminé le déploiement sur le spectre de 2 500 MHz, réaffecté 10 MHz du spectre SSFE-1 et, en octobre 2018, lancé l'*Extended Range LTE* à Calgary, Edmonton, Vancouver et dans le sud-ouest de l'Ontario, tirant parti du spectre de 700 MHz pour offrir aux clients un service amélioré à l'intérieur et pour transporter les services jusqu'à la limite actuelle de la zone de couverture. La société poursuit son déploiement sur le spectre de 700 MHz, qui a atteint 25 % d'avancement, ce qui comprend le déploiement initial dans tous les grands marchés. Nous avons aussi lancé la fonctionnalité VoLTE sur environ 35 appareils compatibles sur le réseau de Freedom Mobile. Environ 800 000 clients de Freedom Mobile peuvent maintenant utiliser cette fonctionnalité.

La société poursuit également le déploiement de la technologie de petites antennes cellulaires (émetteurs et récepteurs sans fil de faible puissance ayant une portée de 100 m à 200 m) conçue pour offrir une couverture de réseau de petites zones géographiques. Comme les mégapylônes de très haute puissance permettent au réseau d'émettre un signal fort sur de grandes distances, les petites antennes cellulaires conviennent aux zones développées à plus forte densité comme les centres-villes et les lieux très courus en augmentant la qualité des fonctionnalités LTE et VoLTE, la vitesse, la capacité et la couverture dans ces zones où le trafic est élevé. Ces investissements dans le réseau permettent une croissance continue de la division Sans fil et de nous préparer pour des technologies à venir comme la 5G.

Division Filaire

Pour l'exercice 2019, nous nous efforçons de dégager des résultats stables dans la division Filaire, notamment grâce à une plus forte croissance de la large bande, qui passe par un ciblage et par une segmentation de la clientèle plus efficaces, tout en adaptant la stratégie dans les services de vidéo de façon à optimiser la rentabilité.

Notre équipe procède actuellement à la modernisation de tous les aspects de nos activités, dans l'optique de mieux répondre aux besoins actuels des clients. Nous analysons des données afin de mieux comprendre les préférences des clients et ainsi de leur offrir les services qu'ils veulent recevoir. Nous incitons les clients à se tourner vers les plateformes numériques pour favoriser l'auto-installation et le libre-service.

Nos efforts commencent à porter leurs fruits; nos équipes pensent et travaillent différemment dans le but d'offrir une expérience de connectivité moderne ancrée dans la large bande. Produit clé dans les maisons, notre service de large bande est un avantage concurrentiel important et économique. Grâce au déploiement du DOCSIS 3.1 dans l'ensemble de notre vaste réseau filaire, nous pourrions offrir un service plus rapide (en gigabits par seconde) dans l'ensemble de notre couverture de câblodistribution.

Au cours du trimestre, la division Filaire a réalisé des progrès importants : nous avons ajouté des abonnés aux services Internet de la division Consommateurs, doublé la vitesse des deux plus hauts paliers de services Internet et stabilisé les produits tirés de nos activités grâce à une nouvelle méthode de gestion de base, qui prévoit notamment une approche équilibrée et numérique pour attirer des clients et les retenir. Nous ne sommes qu'au début de l'aventure de modernisation de Shaw, mais le progrès déjà réalisé est encourageant. Nous continuons d'améliorer les éléments fondamentaux de l'entreprise dans la perspective de réaliser la stratégie pour la large bande au cours de l'exercice 2019.

Des partenariats avec des chefs de file de l'industrie nous permettent de compter sur les toutes dernières technologies et applications, comme le modem Wi-Fi avancé XB6 de Comcast – le cœur de toute maison connectée avec Shaw. Au début de 2019, nous lancerons des services sur protocole Internet («IP») additionnels, comme le xFi et les prolongateurs de portée WiFi, grâce auxquels notre service de large bande se démarquera de la concurrence. De plus, nous commencerons en 2019 à offrir aux clients une expérience complète d'IPTV. Grâce à l'IPTV, nous réduirons la quantité de matériel nécessaire à la maison et simplifierons le processus d'installation, ce qui facilitera l'auto-installation.

La division Filaire a encore une fois affiché d'excellents résultats au début de l'exercice 2019, grâce aux produits de la gamme SmartSuite destinés aux petites et moyennes entreprises. La gamme SmartSuite est la pierre d'assise de la croissance de Shaw Business, dont la hausse de la part de marché, des produits d'exploitation et de la rentabilité devrait se poursuivre, alors que nous nous concentrons sur la prestation de services en ciblant des marchés verticaux stratégiques. La gamme SmartSuite peut être adaptée aux grandes entreprises et nous permet d'offrir nos services partout au Canada.

Principaux points saillants financiers et d'exploitation

Les résultats de l'exercice 2019 et les résultats retraités de l'exercice 2018 sont présentés conformément à la nouvelle norme IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients* («IFRS 15»). À la rubrique «Normes comptables» sont présentés des renseignements additionnels sur les méthodes comptables précédentes en matière de comptabilisation des produits, ainsi que sur les modifications découlant de l'adoption de la nouvelle norme.

Mode de présentation

Le 31 mai 2017, la société a annoncé la conclusion d'une entente visant la vente d'un groupe d'actifs composés des activités de Shaw Tracking, un service de repérage de véhicules comptabilisé dans la division Filaire, à un tiers externe. La clôture de la transaction a eu lieu le 15 septembre 2017.

Par conséquent, les résultats d'exploitation et les flux de trésorerie d'exploitation de Shaw Tracking (un secteur opérationnel au sein de la division Filaire) sont dorénavant présentés à titre d'activités abandonnées et sont séparés des activités poursuivies de la société. À moins d'indication contraire, les résultats présentés sont ceux des activités poursuivies.

Points saillants financiers

<i>(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action)</i>	Trois mois clos les 30 novembre		
	2018	2017 (retraité) ¹	Variation en %
Activités d'exploitation :			
Produits	1 355	1 245	8,8
Résultat d'exploitation avant charges de restructuration et amortissement ²	545	480	13,5
Marge d'exploitation ²	40,2 %	38,6 %	1,6 pt
Résultat net des activités poursuivies	187	117	59,8
Résultat des activités abandonnées, déduction faite de l'impôt	–	(6)	(100,0)
Résultat net	187	111	68,5
Données par action :			
Résultat de base par action			
Activités poursuivies	0,36	0,23	
Activités abandonnées	–	(0,01)	
	0,36	0,22	
Résultat dilué par action			
Activités poursuivies	0,36	0,23	
Activités abandonnées	–	(0,01)	
	0,36	0,22	
Nombre moyen pondéré d'actions participatives aux fins du calcul du résultat de base par action en circulation au cours de la période (en millions)	507	498	
Flux de trésorerie provenant des activités poursuivies ³	439	367	19,6
Flux de trésorerie disponibles ²	164	64	>100,0

¹⁾ Les données de l'exercice 2018 ont été retraitées pour tenir compte d'IFRS 15, ainsi que d'une modification de méthode comptable relative au traitement des terminaux de câblodistribution numériques de façon à les comptabiliser dans les immobilisations corporelles, plutôt que de les comptabiliser initialement dans les stocks au moment de l'acquisition comme c'était le cas auparavant. Voir la rubrique «Normes comptables».

²⁾ Se reporter aux définitions et à l'analyse qui se trouvent à la rubrique «Mesures non conformes aux IFRS et autres mesures conformes aux PCGR».

³⁾ Les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation sont présentés avant les variations des soldes hors trésorerie liés aux activités d'exploitation, comme présentés dans les tableaux des flux de trésorerie consolidés intermédiaires non audités.

Principaux indicateurs de performance

Shaw mesure le succès de ses stratégies en se servant de divers indicateurs de performance, qui sont présentés à la rubrique «Principaux indicateurs de performance – Mesures statistiques» du rapport de gestion pour l'exercice 2018 et du présent rapport de gestion, ainsi que leur pertinence, leur définition, les méthodes de calcul et les hypothèses sous-jacentes. Les principaux indicateurs de performance qui suivent ne sont pas des mesures conformes aux IFRS. Ils ne doivent pas être considérés comme des mesures remplaçant le résultat net ou d'autres mesures de la performance conformes aux IFRS et pourraient donc ne pas être comparables à des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs.

À compter du présent exercice, nous présentons, dans les principaux indicateurs de performance, la facturation moyenne par abonné au sans fil, ainsi que le taux de désabonnement aux services sans fil postpayés.

Points saillants sur les abonnés (ou unités génératrices de produits («UGP»))

	30 novembre 2018	31 août 2018	Variation	
			Trois mois clos les	
			30 novembre 2018	30 novembre 2017
Division Filaire – Consommateurs				
Services de vidéo – Câblodistribution	1 561 464	1 585 232	(23 768)	(18 008)
Services de vidéo – Satellite	721 510	750 403	(28 893)	(20 505)
Internet	1 882 550	1 876 944	5 606	17 694
Téléphonie	837 890	853 847	(15 957)	(17 418)
Total Consommateurs	5 003 414	5 066 426	(63 012)	(38 237)
Division Filaire – Services aux entreprises				
Services de vidéo – Câblodistribution	49 352	49 606	(254)	(705)
Services de vidéo – Satellite	35 389	34 831	558	(512)
Internet	174 107	172 859	1 248	(494)
Téléphonie	363 561	354 912	8 649	6 097
Total Services aux entreprises	622 409	612 208	10 201	4 386
Total Filaire	5 625 823	5 678 634	(52 811)	(33 851)
Division Sans fil				
Services postpayés	1 115 787	1 029 720	86 067	33 050
Services prépayés	352 686	373 138	(20 452)	1 260
Total Sans fil	1 468 473	1 402 858	65 615	34 310
Total des abonnés	7 094 296	7 081 492	12 804	459

Dans la division Sans fil, la société continue d'ajouter des abonnés, affichant un nombre combiné net de 65 615 nouveaux abonnés des services postpayés et prépayés pour le trimestre, soit plus du double des 34 310 ajouts nets enregistrés au premier trimestre de l'exercice 2018. L'augmentation du nombre de clients aux services postpayés reflète la demande continue de téléphones intelligents haut de gamme, ainsi que les prix et les forfaits abordables pour les appareils, les forfaits axés sur les données et l'exécution de la stratégie de croissance de la société pour la division Sans fil visant l'amélioration du réseau et de l'expérience client. Plus de la moitié des pertes enregistrées par les services prépayés pour le trimestre sont attribuables à la migration de clients vers des forfaits postpayés de plus grande valeur, le reste des pertes étant attribuable à la forte concurrence dans le segment des services prépayés.

La division Filaire a subi une baisse de 52 811 UGP pendant le trimestre, comparativement à une baisse de 33 851 UGP au premier trimestre de 2018. Pour le trimestre considéré, le recul de 63 012 UGP dans la division Consommateurs reflète essentiellement la rigueur dont la société a continué de faire preuve dans ses offres pour attirer de nouveaux abonnés, qui s'est traduite par l'ajout d'un moins grand nombre d'UGP.

Taux de désabonnement aux services sans fil postpayés

Pour aider le lecteur à mieux comprendre la performance de la division Sans fil, nous présentons à compter du trimestre considéré le taux de désabonnement des abonnés ou UGP aux services sans fil postpayés («taux de désabonnement aux services postpayés»). Le taux de désabonnement est un indicateur de la capacité de la société à conserver ses abonnés. Il s'agit d'une mesure des désactivations d'abonnés aux services sans fil postpayés, en pourcentage du nombre moyen d'abonnés aux services sans fil postpayés pour la période, calculée mensuellement. On l'obtient en divisant le nombre de désactivations d'abonnés aux services sans fil postpayés (en un mois) par le nombre moyen d'abonnés aux services sans fil postpayés pour le mois. Pour les périodes de plus d'un mois, le taux de désabonnement aux services postpayés représente la somme du nombre de désactivations pour chaque période, divisée par la somme des nombres moyens d'abonnés pour chaque période.

Le taux de désabonnement aux services postpayés s'est établi à 1,28 % au premier trimestre de l'exercice 2019, comparativement à 1,64 % pour le premier trimestre de l'exercice 2018, ce qui reflète d'importantes améliorations apportées de façon continue à l'expérience client des services sans fil.

Facturation moyenne par abonné aux services sans fil

Pour aider le lecteur à mieux comprendre les facteurs économiques sous-jacents de la division Sans fil, nous présentons à compter du trimestre considéré la facturation moyenne par abonné («FMA») par mois. La FMA est une approximation du montant moyen facturé par la société à un abonné chaque mois. La FMA permet d'observer les tendances et de mesurer la capacité de la société à attirer et à retenir les abonnés qui représentent une plus grande valeur sur leur durée de vie. La FMA des services sans fil correspond aux produits tirés des services (en excluant la tranche correspondant à la subvention de l'appareil aux termes d'IFRS 15), plus les remboursements mensuels sur le solde des appareils subventionnés aux termes des contrats, divisés par le nombre moyen d'abonnés sur le réseau pendant la période. La FMA est exprimée comme un montant mensuel.

La FMA s'est chiffrée à 41,99 \$ au premier trimestre de l'exercice 2019, comparativement à 37,46 \$ au premier trimestre de l'exercice 2018, ce qui reflète le nombre plus élevé d'abonnés qui passent à des forfaits de plus grande valeur et qui achètent un appareil chez Freedom Mobile.

Produits moyens par abonné aux services sans fil

Les produits moyens par abonné («PMA») des services sans fil correspondent aux produits tirés des services, divisés par le nombre moyen d'abonnés au réseau au cours de la période et sont exprimés en montant mensuel. Cette mesure utilisée dans le secteur permet d'évaluer la performance opérationnelle d'une entité qui fournit des services sans fil. Les PMA permettent d'observer les tendances et de mesurer la capacité de la société à attirer et à retenir les abonnés qui représentent une plus grande valeur.

Les PMA se sont chiffrés à 38,64 \$ au premier trimestre de l'exercice 2019, une hausse de près de 7 % par rapport au premier trimestre de l'exercice 2018 qui reflète les modifications apportées aux méthodes comptables à la suite de l'adoption d'IFRS 15. Avant ces modifications, une tranche de la subvention de l'appareil était portée en totalité en réduction des produits tirés du matériel. Ce montant est dorénavant porté en réduction des produits tirés des services.

Aperçu

Pour plus de précisions sur le rendement par division, voir la rubrique «Analyse de l'exploitation». Les faits saillants des résultats financiers consolidés pour le premier trimestre sont les suivants :

Produits

Pour le **premier trimestre** de l'exercice 2019, les produits se sont établis à 1,36 milliard de dollars, en hausse de 110 millions de dollars, ou 8,8 %, par rapport à 1,25 milliard de dollars pour le premier trimestre de l'exercice 2018. Les faits saillants sont les suivants :

- L'amélioration des produits sur douze mois est principalement attribuable à la croissance de la division Sans fil dont l'apport aux produits consolidés s'est établi à 102 millions de dollars, ou 59,6 %, grâce essentiellement à une hausse des UGP des services postpayés (d'environ 318 000 depuis le 30 novembre 2017), à une amélioration sur un an de respectivement 12 % et 7 % de la FMA et des PMA, qui ont atteint respectivement 41,99 \$ et 38,64 \$, et à la proportion considérablement plus élevée d'abonnés aux services postpayés ayant fait l'achat d'appareils au premier trimestre de l'exercice 2019, ce qui a donné lieu à une hausse de 40 millions de dollars des produits tirés des services et à une augmentation de 62 millions de dollars des produits tirés du matériel par rapport au premier trimestre de l'exercice 2018.
- L'apport de la division des Services aux entreprises à l'amélioration des produits consolidés par rapport au premier trimestre de l'exercice 2018 s'est élevé à 7 millions de dollars, ou 5,0 %, et découle principalement de l'augmentation constante du nombre de clients qui reflète la forte demande continue pour la gamme de produits SmartSuite de Shaw et l'incidence de la hausse annuelle des tarifs.
- Les produits de la division Consommateurs pour le trimestre sont demeurés essentiellement inchangés par rapport au premier trimestre de l'exercice 2018, du fait principalement de la hausse des produits tirés des services Internet et à l'accroissement des tarifs des services de vidéo et Internet au cours de la période, ces facteurs ayant été entièrement contrebalancés par l'incidence des pertes d'UGP des services de vidéo et de téléphonie, et des changements dans la composition de la clientèle et des forfaits des services de vidéo.

Par rapport au quatrième trimestre de l'exercice 2018, les produits consolidés pour le trimestre ont augmenté de 2,2 %, ou 29 millions de dollars (compte tenu d'IFRS 15, passant de 1,326 milliard de dollars à 1,355 milliard de dollars). Cette augmentation découle surtout de la croissance dans la division Sans fil attribuable à l'ajout d'UGP, à la hausse de la FMA (passant de 41,00 \$ au quatrième trimestre de l'exercice 2018 à 41,99 \$ pour le trimestre considéré) et à la hausse des PMA (compte tenu d'IFRS 15, de 38,38 \$ au quatrième trimestre de l'exercice 2018 à 38,64 \$), en partie contrebalancée par la baisse des produits de la division Filaire découlant de la perte d'UGP pour les services de vidéo.

Résultat d'exploitation avant charges de restructuration et amortissement

Le résultat d'exploitation avant charges de restructuration et amortissement pour le **premier trimestre** de l'exercice 2019 s'est élevé à 545 millions de dollars, en hausse de 65 millions de dollars, ou 13,5 %, par rapport à 480 millions de dollars au premier trimestre de l'exercice 2018, surtout en raison des faits suivants :

- L'amélioration sur un an de 12 millions de dollars dans la division Sans fil découlant principalement de l'augmentation du nombre d'UGP et de l'incidence de la hausse de la FMA et des PMA, partiellement contrebalancées par la baisse des marges sur le matériel.
- La hausse de 53 millions de dollars sur un an des résultats dans la division Filaire attribuable principalement à une augmentation des produits et à une baisse des charges liées aux employés en raison du programme de départs volontaires et d'autres initiatives de réduction des coûts.

Shaw Communications Inc.

La marge d'exploitation pour le **premier trimestre** s'est chiffrée à 40,2 %, une hausse par rapport à 38,6 % au premier trimestre de 2018 essentiellement attribuable à une augmentation de 4,6 % de la marge d'exploitation de la division Filaire résultant essentiellement des réductions de coûts liées au programme de départs volontaires, partiellement contrebalancée par une diminution de 2,8 % de la marge d'exploitation de la division Sans fil résultant de la vente de matériel additionnel au cours du trimestre et de la baisse conséquente de la marge sur les frais initiaux réalisée au branchement de nouveaux abonnés.

Par rapport au **quatrième trimestre** de l'exercice 2018, le résultat d'exploitation avant charges de restructuration et amortissement pour le trimestre considéré a diminué de 10 millions de dollars, en raison essentiellement de la hausse des charges d'exploitation de la division Filaire, y compris une hausse des coûts de marketing prévus liés à des commandites, de la baisse des produits de la division Filaire en raison des pertes nettes d'UGP, ainsi que de la hausse des coûts de matériel de la division Sans fil. Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par la croissance globale des produits de la division Sans fil.

Flux de trésorerie disponibles

Les flux de trésorerie disponibles pour le **premier trimestre** de l'exercice 2019 se sont élevés à 164 millions de dollars, en hausse de 100 millions de dollars par rapport à 64 millions de dollars au quatrième trimestre de l'exercice 2018, surtout en raison d'une augmentation de 65 millions de dollars du résultat d'exploitation avant charges de restructuration et amortissement et d'une diminution des dépenses d'investissement et des coûts du matériel de 68 millions de dollars. Ces éléments ont été contrebalancés en partie par une hausse des impôts au comptant et par une baisse des dividendes reçus des entreprises associées.

Résultat net

Le résultat net s'est chiffré à 187 millions de dollars pour les trois mois clos le 30 novembre 2018, comparativement à un résultat net de 111 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice 2018. Les variations du résultat net sont présentées dans le tableau qui suit :

	Résultat net des trois mois clos le 30 novembre 2018 en comparaison du résultat net pour les	
	Trois mois clos le 31 août 2018 (retraité) ¹	Trois mois clos le 30 novembre 2017 (retraité) ¹
<i>(en millions de dollars canadiens)</i>		
Augmentation (diminution) du résultat d'exploitation avant charges de restructuration et amortissement ²	(10)	65
Augmentation (diminution) des charges de restructuration	15	(1)
Augmentation de l'amortissement	(1)	(2)
Variation des autres charges et produits nets ³	(14)	(12)
Diminution de l'impôt sur le résultat	3	20
Accroissement du résultat des activités abandonnées, déduction faite de l'impôt	-	6
	(7)	76

¹⁾ Les données de l'exercice 2018 ont été retraitées pour tenir compte d'IFRS 15, ainsi que d'une modification de méthode comptable. Voir la rubrique «Normes comptables».

²⁾ Se reporter aux définitions et à l'analyse qui se trouvent à la rubrique intitulée «Mesures non conformes aux IFRS et autres mesures conformes aux PCGR».

³⁾ Les autres charges et produits nets comprennent la quote-part du résultat d'une entreprise associée ou d'une coentreprise, les coûts d'acquisition d'entreprises, la désactualisation des passifs non courants et provisions, les frais de remboursement de la dette, les écarts de conversion réalisés et latents et d'autres pertes, comme il est expliqué dans les comptes de résultat consolidés non audités.

Perspectives

La société confirme qu'elle demeure en voie d'atteindre ses prévisions pour l'exercice 2019, entre autres un résultat d'exploitation consolidé avant charges de restructuration et amortissement en hausse de 4 % à 6 % par rapport à l'exercice 2018, des dépenses d'investissement d'environ 1,2 milliard de dollars et des flux de trésorerie disponibles de plus de 500 millions de dollars. Les prévisions de la société tiennent compte des hypothèses liées aux réductions de coûts qui seront réalisées grâce à l'initiative de transformation (notamment les économies réalisées dans le cadre du programme de départs volontaires) qui devraient entraîner des économies de 140 millions de dollars au chapitre des charges d'exploitation et des dépenses d'investissement pour l'exercice 2019 (dont environ 85 millions de dollars attribuables aux charges d'exploitation et environ 55 millions de dollars attribuables aux dépenses d'investissement).

Se reporter à la rubrique intitulée «Mise en garde à l'égard des énoncés prospectifs».

Mesures non conformes aux IFRS et autres mesures conformes aux PCGR

Les documents d'information continue de la société peuvent contenir une analyse sur des mesures financières non conformes aux IFRS. Ces mesures financières n'ont pas de définition normalisée prescrite par les IFRS et peuvent donc ne pas être comparables à des mesures similaires présentées par d'autres sociétés. Les documents d'information continue de la société peuvent aussi comprendre la présentation d'une analyse sur d'autres mesures financières conformes aux PCGR. Les autres mesures conformes aux PCGR comprennent des postes, des intitulés et des sous-totaux inclus dans les états financiers.

La société utilise ces mesures afin de prendre des décisions liées à l'exploitation et d'évaluer son rendement. Certains investisseurs, analystes et autres lecteurs utilisent ces mesures pour évaluer la performance opérationnelle et financière de la société et comme un indicateur de sa capacité à rembourser sa dette et à donner un rendement aux actionnaires. Les mesures financières non conformes aux IFRS et les autres mesures conformes aux PCGR n'ont pas été présentées comme un substitut au résultat net ou à toute autre mesure de rendement prescrite par les IFRS.

Le texte qui suit est une analyse des mesures financières non conformes aux IFRS et des autres mesures conformes aux PCGR utilisées par la société et présente un rapprochement avec les mesures conformes aux IFRS les plus semblables ou un renvoi à ce rapprochement.

Résultat d'exploitation avant charges de restructuration et amortissement

Le résultat d'exploitation avant charges de restructuration et amortissement correspond aux produits diminués des charges d'exploitation et d'administration. Il a pour objet d'indiquer la capacité de la société de continuer d'assurer le service de la dette ou d'emprunter, et est donc calculé avant les éléments non récurrents comme les charges de restructuration, l'amortissement (une charge hors trésorerie) et les intérêts. Le résultat d'exploitation avant charges de restructuration et amortissement est également l'une des mesures retenues par les investisseurs pour évaluer l'entreprise.

<i>(en millions de dollars canadiens)</i>	Trois mois clos les 30 novembre	
	2018	2017 (retraité) ¹
Résultat d'exploitation des activités poursuivies	282	220
Ajouter (déduire) :		
Charges de restructuration	1	–
Amortissement :		
Produits différés tirés du matériel	(6)	(9)
Coûts de matériel différés	24	30
Immobilisations corporelles, immobilisations incorporelles et autres	244	239
Résultat d'exploitation avant charges de restructuration et amortissement	545	480

¹⁾ Les données de l'exercice 2018 ont été retraitées pour tenir compte d'IFRS 15, ainsi que d'une modification de méthode comptable. Voir la rubrique «Normes comptables».

Marge d'exploitation

La marge d'exploitation est calculée en divisant le résultat d'exploitation avant charges de restructuration et amortissement par les produits.

	Trois mois clos les 30 novembre		
	2018	2017 (retraité) ¹	Variation en %
Division Filiaire	46,2 %	41,6 %	4,6 pts
Division Sans fil	16,5 %	19,3 %	(2,8 pts)
Filaire et Sans fil combinées	40,2 %	38,6 %	1,6 pt

¹⁾ Les données de l'exercice 2018 ont été retraitées pour tenir compte d'IFRS 15. Voir la rubrique «Normes comptables».

Résultat des activités abandonnées avant charges de restructuration, amortissement, impôt et autres éléments non liés aux activités d'exploitation

Le résultat des activités abandonnées avant charges de restructuration, amortissement, impôt et autres éléments non liés aux activités d'exploitation correspond aux produits diminués des charges d'exploitation et d'administration des activités abandonnées. Cette mesure est utilisée pour déterminer les flux de trésorerie disponibles.

<i>(en millions de dollars canadiens)</i>	Trois mois clos les 30 novembre	
	2018	2017
Résultat des activités abandonnées, déduction faite de l'impôt	–	–
Ajouter (déduire) :		
Perte à la cession, déduction faite de l'impôt	–	(6)
Résultat des activités abandonnées avant charges de restructuration, amortissement, impôt et autres éléments non liés aux activités d'exploitation	–	(6)

Ratio de levier financier de la dette nette

La société utilise ce ratio pour établir son ratio de levier financier optimal. Voir la rubrique «Situation de trésorerie et sources de financement» pour obtenir de plus amples renseignements.

Flux de trésorerie disponibles

La société utilise cette mesure pour évaluer sa capacité à rembourser la dette et à verser des dividendes aux actionnaires.

Les flux de trésorerie disponibles correspondent au résultat d'exploitation avant charges de restructuration et amortissement, plus les dividendes reçus des entreprises associées comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence et les variations des soldes de créances clients relatifs au financement du matériel des abonnés à titre d'élément de trésorerie, moins les dépenses d'investissement (selon la comptabilité d'engagement, nettes du produit de la cession d'immobilisations corporelles) et les coûts de matériel (montant net), les intérêts, les impôts au comptant payés ou à payer, les dividendes versés sur les actions privilégiées et la capitalisation récurrente des régimes de retraite en sus de la charge au titre des régimes de retraite et ajustée pour exclure la rémunération fondée sur des actions.

Les flux de trésorerie disponibles ne sont pas présentés de manière sectorielle. Certaines composantes des flux de trésorerie disponibles provenant des activités poursuivies, notamment le résultat d'exploitation avant charges de restructuration et amortissement, continuent d'être présentées de manière sectorielle. Les dépenses d'investissement et les coûts de matériel (montant net) sont également présentés de manière sectorielle. D'autres éléments, y compris les intérêts et les impôts au comptant, ne peuvent généralement pas être attribués à un secteur, de sorte qu'ils sont présentés de manière consolidée.

Les flux de trésorerie disponibles consolidés sont calculés comme suit :

<i>(en millions de dollars canadiens)</i>	Trois mois clos les 30 novembre		
	2018	2017 (retraité) ¹	Variation en %
Produits			
Consommateurs	936	935	0,1
Services aux entreprises	147	140	5,0
Division Filaire	1 083	1 075	0,7
Services	167	127	31,5
Matériel	106	44	>100,0
Division Sans fil	273	171	59,6
	1 356	1 246	8,8
Éliminations intersectorielles	(1)	(1)	–
	1 355	1 245	8,8
Résultat d'exploitation avant charges de restructuration et amortissement²			
Division Filaire	500	447	11,9
Division Sans fil	45	33	36,4
	545	480	13,5
Dépenses d'investissement et coûts du matériel (montant net)³			
Division Filaire	205	223	(8,1)
Division Sans fil	66	116	(43,1)
	271	339	(20,1)
Flux de trésorerie disponibles avant les éléments suivants	274	141	94,3
Moins :			
Intérêts	(62)	(61)	1,6
Impôts au comptant	(50)	(44)	13,6
Autres rajustements :			
Dividendes reçus des entreprises associées comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	–	23	(100,0)
Rémunération fondée sur des actions sans effet sur la trésorerie	1	1	–
Rajustement de la charge de retraite	3	4	(25,0)
Financement du matériel des abonnés	–	2	(100,0)
Dividendes sur les actions privilégiées	(2)	(2)	–
Flux de trésorerie disponibles	164	64	>100,0

¹⁾ Les données de l'exercice 2018 ont été retraitées pour tenir compte d'IFRS 15, ainsi que d'une modification de méthode comptable. Voir la rubrique «Normes comptables».

²⁾ Se reporter aux définitions et à l'analyse qui se trouvent à la rubrique intitulée «Mesures non conformes aux IFRS et autres mesures conformes aux PCGR».

³⁾ Selon la note 3 des états financiers consolidés intermédiaires non audités.

Analyse de l'exploitation

Division Filaire

<i>(en millions de dollars canadiens)</i>	Trois mois clos les 30 novembre		
	2018	2017 (retraité) ¹	Variation en %
Consommateurs	936	935	0,1
Services aux entreprises	147	140	5,0
Produits de la division Filaire	1 083	1 075	0,7
Résultat d'exploitation avant charges de restructuration et amortissement ²	500	447	11,9
Marge d'exploitation²	46,2 %	41,6 %	4,6 pts

¹⁾ Les données de l'exercice 2018 ont été retraitées pour tenir compte d'IFRS 15. Voir la rubrique «Normes comptables».

²⁾ Se reporter aux définitions et à l'analyse qui se trouvent à la rubrique intitulée «Mesures non conformes aux IFRS et autres mesures conformes aux PCGR».

Au **premier trimestre** de l'exercice 2019, le nombre d'UGP de la division Filaire a diminué de 52 811, comparativement à une diminution de 33 851 UGP au premier trimestre de l'exercice 2018. Les données du trimestre considéré comprennent une perte de 63 012 UGP pour la division Consommateurs qui reflète la rigueur dont la société a continué de faire preuve dans ses offres pour attirer de nouveaux abonnés, qui s'est traduite par l'ajout d'un moins grand nombre brut d'UGP.

Points saillants – produits :

- Pour le **premier trimestre** de l'exercice 2019, les produits de la division Consommateurs sont demeurés essentiellement inchangés par rapport à ceux du premier trimestre de l'exercice 2018. La hausse des produits tirés des rajustements annuels de tarifs et des UGP supplémentaires des services Internet a été contrebalancée en totalité par l'incidence de la réduction du nombre d'UGP des services de vidéo et de téléphonie, et par le passage de clients à des forfaits vidéo moins chers par rapport à l'exercice précédent.
- **Par rapport au quatrième trimestre** de l'exercice 2018, les produits pour le trimestre considéré ont diminué de 6 millions de dollars, ou 0,6 %, du fait surtout des pertes d'UGP des services de vidéo et de téléphonie.
- Au **premier trimestre** de l'exercice 2019, les produits de la division Services aux entreprises se sont établis à 147 millions de dollars, soit une hausse de 7 millions de dollars, ou 5,0 %, par rapport à ceux du premier trimestre de l'exercice 2018. Cette hausse est attribuable au succès continu de la vente de produits de la gamme SmartSuite, particulièrement la solution SmartVoice, ainsi qu'aux rajustements annuels des tarifs.
- **Par rapport au quatrième trimestre de l'exercice 2018**, les produits pour le trimestre considéré ont augmenté de 2 millions de dollars, ou 1,4 %, du fait surtout de l'augmentation du nombre d'UGP, notamment en téléphonie.

Points saillants – résultat d’exploitation avant charges de restructuration et amortissement :

- Au **premier trimestre** de l’exercice 2019, le résultat d’exploitation avant charges de restructuration et amortissement s’est établi à 500 millions de dollars, soit une augmentation de 11,9 %, ou 53 millions de dollars, en regard de celui de 447 millions de dollars du premier trimestre de l’exercice 2018. L’augmentation s’explique principalement par la hausse des produits dans la division Services aux entreprises et par la baisse des charges d’exploitation, laquelle s’explique par la réduction des coûts découlant du programme de départs volontaires d’environ 25 millions de dollars, la réduction des dépenses en marketing et la diminution des frais de programmation, contrebalancées en partie par des coûts rétroactifs de 7,4 millions de dollars qui s’expliquent par des tarifs plus élevés que prévus dans l’avis de la Commission du droit d’auteur du Canada sur les tarifs de retransmission de signaux éloignés pour la période de tarif passée, soit de 2014 à 2018 (se reporter à la rubrique «Réglementation gouvernementale et nouveautés en matière de réglementation»).
- **Par rapport au quatrième trimestre** de l’exercice 2018, le résultat d’exploitation avant charges de restructuration et amortissement de la division Filaire pour le trimestre considéré a diminué de 17 millions de dollars, en raison essentiellement de la baisse des produits découlant des pertes d’UGP dans la division Consommateurs, ainsi que de la hausse des coûts de marketing prévus liés à des commandites.

Division Sans fil

<i>(en millions de dollars canadiens)</i>	Trois mois clos les 30 novembre		
	2018	2017 (retraité) ¹	Variation en %
Services	167	127	31,5
Matériel et autres	106	44	>100,0
Produits tirés de la division Sans fil	273	171	59,6
Résultat d’exploitation avant charges de restructuration et amortissement ²	45	33	36,4
Marge d’exploitation²	16,5 %	19,3 %	(2,8 pts)

¹⁾ Les données de l’exercice 2018 ont été retraitées pour tenir compte d’IFRS 15. Voir la rubrique «Normes comptables».

²⁾ Se reporter aux définitions et à l’analyse qui se trouvent à la rubrique intitulée «Mesures non conformes aux IFRS et autres mesures conformes aux PCGR».

Au **premier trimestre** de l’exercice 2019, la division Sans fil a enregistré un gain de 65 615 UGP, comparativement à un gain de 34 310 UGP au premier trimestre de l’exercice 2018. L’augmentation du nombre de clients aux services postpayés reflète la demande continue de téléphones intelligents haut de gamme, ainsi que les prix et les forfaits pour les appareils, les forfaits axés sur les données et l’exécution de la stratégie de croissance de la société pour la division Sans fil visant l’amélioration du réseau et de l’expérience client. Plus de la moitié des pertes enregistrées pour le trimestre sont attribuables à la migration de clients vers des forfaits postpayés, ainsi qu’à la forte concurrence dans le segment des services prépayés. Le taux de désabonnement aux services sans fil de 1,28 % représente une amélioration considérable par rapport au taux de 1,64 % du premier trimestre de l’exercice 2018, qui s’explique par les améliorations continues et importantes apportées à l’expérience client.

Points saillants – produits :

- Au **premier trimestre** de l'exercice 2019, les produits se sont établis à 273 millions de dollars, soit une hausse de 102 millions de dollars, ou 59,6 %, par rapport à ceux du premier trimestre de l'exercice 2018. La hausse des produits est surtout attribuable à la croissance sur douze mois des produits tirés du matériel et des services. Les produits tirés des services ont augmenté de 31,5 % en raison de l'augmentation des UGP des services postpayés, ainsi que de l'amélioration de la FMA et des PMA, qui se sont chiffrés respectivement à 41,99 \$ et à 38,64 \$, comparativement à respectivement 37,46 \$ et 36,23 \$ au premier trimestre de l'exercice 2018.
- **Par rapport au quatrième trimestre** de l'exercice 2018, les produits du trimestre considéré ont augmenté de 33 millions de dollars, ou de 13,7 %, tandis que la FMA a augmenté de 0,99 \$ ou de 2,4 % (FMA de 41,00 \$ au quatrième trimestre de l'exercice 2018) et les PMA ont augmenté de 0,26 \$ ou de 0,7 % (PMA de 38,38 \$ au quatrième trimestre de l'exercice 2018).

Points saillants – résultat d'exploitation avant charges de restructuration et amortissement :

- Au **premier trimestre** de l'exercice 2019, le résultat d'exploitation avant charges de restructuration et amortissement s'est établi à 45 millions de dollars, soit une augmentation de 12 millions de dollars, ou 36,4 %, par rapport à celui du premier trimestre de l'exercice 2018. L'augmentation est principalement attribuable à la hausse du nombre d'abonnés et à l'accroissement de la FMA et des PMA, en partie contrebalancés par une augmentation des coûts liés à la distribution et aux appareils en raison de l'arrivée de nouveaux clients.
- **Par rapport au quatrième trimestre** de l'exercice 2018, le résultat d'exploitation avant charges de restructuration et amortissement pour le trimestre considéré a augmenté de 7 millions de dollars, ou 18,4 %.

Dépenses d'investissement et coûts du matériel

<i>(en millions de dollars canadiens)</i>	Trois mois clos les 30 novembre		
	2018	2017 (retraité) ¹	Variation en %
Division Filaire			
Nouvelles constructions domiciliaires	30	29	3,4
Accroissement de la clientèle	69	79	(12,7)
Mises à niveau et amélioration	65	93	(30,1)
Remplacement	6	7	(14,3)
Bâtiments et divers	35	15	>100,0
Total selon la note 3 des états financiers consolidés intermédiaires non audités	205	223	(8,1)
Division Sans fil			
Total selon la note 3 des états financiers consolidés intermédiaires non audités	66	116	(43,1)
Total consolidé selon la note 3 des états financiers consolidés intermédiaires non audités	271	339	(20,1)

¹⁾ Les données de l'exercice 2018 ont été retraitées en raison d'une modification de méthode comptable. Voir la rubrique «Normes comptables».

Au **premier trimestre** de l'exercice 2019, les dépenses d'investissement ont été de 271 millions de dollars, une diminution de 68 millions de dollars, ou 20,1 %, par rapport à la période correspondante de l'exercice 2018 qui s'explique par la baisse des 50 millions de dollars des dépenses d'investissement prévues dans la division Sans fil, la baisse de 29 millions de dollars des investissements dans l'infrastructure du réseau Filaire et la baisse de 10 millions de dollars des dépenses d'investissement liées à l'accroissement de la clientèle de la division Filaire, partiellement contrebalancées par la hausse d'environ 20 millions de dollars des dépenses d'investissement dans les immeubles et les systèmes administratifs.

Points saillants – Division Filaire :

- Les dépenses liées à l'accroissement de la clientèle de 69 millions de dollars pour le trimestre considéré représentent une baisse de 10 millions de dollars par rapport au premier trimestre de l'exercice 2018. La baisse s'explique essentiellement par la diminution du nombre d'activations de forfaits de vidéo au cours du trimestre considéré.
- Pour le trimestre, l'investissement combiné dans les catégories Mises à niveau et amélioration et Remplacement a été de 71 millions de dollars, une baisse de 29 millions de dollars, ou 29 %, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent qui s'explique par une diminution des dépenses prévues visant l'amélioration de l'infrastructure réseau de la division Filaire.
- Les investissements dans les bâtiments et divers de 35 millions de dollars représentent une augmentation de 20 millions de dollars sur douze mois, qui s'explique surtout par les coûts de la mise à niveau des systèmes administratifs et autres coûts du siège social.

Points saillants – Division Sans fil :

- Les dépenses d'investissement se sont chiffrées à 66 millions de dollars au premier trimestre, ce qui représente une baisse par rapport au premier trimestre de l'exercice 2018 qui s'explique surtout par le calendrier des dépenses. Pour l'exercice 2019, nous continuerons d'investir dans le réseau et dans l'infrastructure de la division Sans fil, notamment dans le déploiement du spectre de 700 MHz, dans le réseau LTE et dans les petites antennes cellulaires, ainsi que dans l'expansion du réseau de détail dans des marchés existants et dans de nouveaux marchés, et dans les systèmes administratifs. Les investissements dans l'expansion du réseau et dans le déploiement sur le spectre de bande basse devraient augmenter pour le prochain trimestre et pour le reste de l'exercice 2019.

Informations financières trimestrielles supplémentaires

Trimestre	Produits	Résultat d'exploitation avant charges de restructuration et amortissement ³	Résultat net des activités poursuivies attribuable aux actionnaires	Résultat net attribuable aux actionnaires	Résultat net ⁴	Résultat de base et dilué par action des activités poursuivies	Résultat de base et dilué par action
<i>(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action)</i>							
2019							
Premier	1 355	545	187	187	187	0,36	0,36
2018							
Quatrième ¹	1 326	555	194	194	194	0,38	0,38
Troisième ¹	1 289	538	(99)	(99)	(99)	(0,20)	(0,20)
Deuxième ¹	1 329	483	(175)	(175)	(175)	(0,35)	(0,35)
Premier ¹	1 245	480	117	111	111	0,23	0,22
2017							
Quatrième ²	1 244	479	149	481	481	0,30	0,97
Troisième ²	1 216	511	164	133	133	0,33	0,27
Deuxième ²	1 206	503	150	147	147	0,30	0,30

¹⁾ Les données de l'exercice 2018 ont été retraitées pour tenir compte d'IFRS 15, ainsi que d'une modification de méthode comptable. Voir la rubrique «Normes comptables».

²⁾ Montants calculés selon les méthodes comptables précédentes de la société, avant l'adoption d'IFRS 15 et avant la modification de méthode comptable.

³⁾ Se reporter aux définitions et à l'analyse qui se trouvent à la rubrique intitulée «Mesures non conformes aux IFRS et autres mesures conformes aux PCGR».

⁴⁾ Résultat net attribuable aux actionnaires et aux participations ne donnant pas le contrôle.

T1 2019 vs T4 2018	Au premier trimestre de l'exercice 2019, le résultat net a diminué de 7 millions de dollars par rapport à celui du quatrième trimestre de 2018, principalement en raison de la diminution de 10 millions de dollars du résultat d'exploitation avant charges de restructuration et amortissement, ainsi que de la diminution des autres profits en raison du profit de 16 millions de dollars à la vente de certaines licences de spectre de la division Sans fil au quatrième trimestre de 2018. Ces diminutions ont été partiellement contrebalancées par une augmentation de 10 millions de dollars pour le trimestre de la quote-part du résultat de Corus Entertainment Inc. («Corus»), dans laquelle la société détient une participation.
T4 2018 vs T3 2018	Au quatrième trimestre de l'exercice 2018, le résultat net s'est amélioré de 293 millions de dollars en regard du troisième trimestre de l'exercice 2018, du fait surtout d'une perte de valeur de 284 millions de dollars liée à l'investissement de la société dans Corus comptabilisée au cours du trimestre précédent.
T3 2018 vs T2 2018	Au troisième trimestre de l'exercice 2018, la perte nette a diminué de 76 millions de dollars par rapport au deuxième trimestre de l'exercice 2018, du fait surtout d'une diminution de 404 millions de dollars des charges de restructuration du trimestre considéré et d'une augmentation du résultat d'exploitation avant charges de restructuration et amortissement. L'augmentation a été en partie contrebalancée par une perte de valeur de 284 millions de dollars liée à la participation de la société dans Corus et par une hausse de l'impôt sur le résultat.
T2 2018 vs T1 2018	Au deuxième trimestre de l'exercice 2018, le résultat net a diminué de 286 millions de dollars par rapport au premier trimestre de l'exercice 2018, essentiellement en raison des charges de restructuration de 417 millions de dollars comptabilisées relativement à l'initiative de transformation de la société et composées principalement d'indemnités liées

	au programme de départs volontaires. La diminution a été partiellement contrebalancée par une augmentation des produits de la division Sans fil de 93 millions de dollars.
T1 2018 vs T4 2017	Au premier trimestre de l'exercice 2018, le résultat net a diminué de 370 millions de dollars par rapport au quatrième trimestre de l'exercice 2017, en raison surtout du profit de 330 millions de dollars à la cession de ViaWest, déduction faite de l'impôt, et de la reprise d'une provision non liée aux activités d'exploitation de 11 millions de dollars au trimestre précédent.
T4 2017 vs T3 2017	Au quatrième trimestre de l'exercice 2017, le résultat net a augmenté de 348 millions de dollars par rapport au troisième trimestre de l'exercice 2017, essentiellement en raison du profit à la cession de ViaWest, déduction faite de l'impôt, et de la baisse des charges de restructuration au cours du trimestre considéré. L'augmentation a été partiellement contrebalancée par la baisse du résultat d'exploitation avant charges de restructuration et amortissement, la hausse de l'amortissement, la baisse de la quote-part du résultat attribuable à la participation dans Corus et la hausse de l'impôt sur le résultat. Les autres charges et produits nets ont varié principalement en raison d'une diminution de 14 millions de dollars de la quote-part du résultat d'une entreprise associée comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence et de la reprise d'une provision de 11 millions de dollars liée à la liquidation des activités de Shomi au cours du trimestre.
T3 2017 vs T2 2017	Au troisième trimestre de l'exercice 2017, le résultat net a diminué de 14 millions de dollars par rapport au deuxième trimestre de l'exercice 2017, essentiellement en raison des charges de restructuration et des pertes sur les activités abandonnées, déduction faite de l'impôt, et de la hausse de l'amortissement au cours du trimestre considéré. La diminution a été partiellement contrebalancée par une augmentation du résultat d'exploitation avant charges de restructuration et amortissement et par une baisse de l'impôt sur le résultat. Les autres charges et produits nets ont varié principalement en raison d'une augmentation de 16 millions de dollars de la quote-part du résultat d'une entreprise associée comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence et de la reprise d'une provision de 15 millions de dollars liée à la liquidation des activités de Shomi au cours du trimestre.

Autres produits et charges

Charges de restructuration

Les charges de restructuration sont généralement composées des indemnités de départ, d'autres charges liées aux employés, ainsi que des coûts additionnels directement associés à un programme de restructuration. Pour la période de trois mois close le 30 novembre 2018, cette catégorie a compris une charge de restructuration de 1 million de dollars liée à l'initiative de transformation de la société, pour un total de 447 millions de dollars depuis le début du programme en mars 2018.

Comme première étape de l'initiative de transformation, un programme de départs volontaires a été offert aux employés admissibles au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2018, de sorte qu'environ 3 300 employés de Shaw, soit environ 25 % de tous les employés, ont accepté de se prévaloir du programme. Les coûts découlant de ce programme composent la majeure partie des charges de restructuration comptabilisées pour l'exercice précédent. Cependant, au premier trimestre de l'exercice 2019, d'autres changements organisationnels en lien avec la mise en œuvre de l'initiative de transformation ont donné lieu à des charges de restructuration additionnelles.

Shaw Communications Inc.

Au premier trimestre de l'exercice 2019, environ 220 employés ont quitté la société, ce qui porte le nombre d'employés ayant quitté aux termes du programme de départs volontaires à plus de 1 500, ce qui a entraîné une diminution des charges d'exploitation d'environ 25 millions de dollars et une baisse des dépenses d'investissement d'environ 6 millions de dollars pour le trimestre.

Amortissement

<i>(en millions de dollars canadiens)</i>	Trois mois clos les 30 novembre		
	2018	2017 (retraité) ¹	Variation en %
Amortissement – produits (charges)			
Produits différés tirés du matériel	6	9	(33,3)
Coûts de matériel différés	(24)	(30)	(20,0)
Immobilisations corporelles, immobilisations incorporelles et autres	(244)	(239)	2,1

¹⁾ Les données de l'exercice 2018 ont été retraitées en raison d'une modification de méthode comptable. Voir la rubrique «Normes comptables».

L'amortissement des immobilisations corporelles, des immobilisations incorporelles et autres a augmenté de 2,1 % pour les trois mois clos le 30 novembre 2018 par rapport à celui de la période de comparaison en raison de l'amortissement de nouvelles dépenses qui a dépassé l'amortissement des actifs qui sont devenus entièrement amortis au cours de la période.

Amortissement des coûts de financement et charges d'intérêts

<i>(en millions de dollars canadiens)</i>	Trois mois clos les 30 novembre		
	2018	2017	Variation en %
Amortissement des coûts de financement – dette à long terme	1	1	–
Charges d'intérêts	62	61	1,6

Les charges d'intérêts pour les trois mois clos le 30 novembre 2018 ont augmenté par rapport à celles de la période de comparaison surtout en raison de la hausse des soldes de la dette existante au cours de l'exercice considéré. Voir la note 9 des états financiers consolidés intermédiaires non audités pour obtenir de plus amples renseignements.

Quote-part du résultat d'une entreprise associée ou d'une coentreprise comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence

Pour les trois mois clos le 30 novembre 2018, la société a comptabilisé un montant de 23 millions de dollars au titre de sa quote-part du résultat liée à sa participation dans Corus, comparativement à un montant de 30 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent.

Autres profits et pertes

Les autres profits et pertes comprennent généralement des profits et des pertes de change réalisés et latents sur les actifs et les passifs courants libellés en dollars américains, des profits et des pertes à la cession d'immobilisations corporelles et d'investissements mineurs, et la quote-part de la société dans les activités de Burrard Landing Lot 2 Holdings Partnership.

Impôt sur le résultat

L'impôt sur le résultat a diminué pour le trimestre considéré par rapport à celui du premier trimestre de l'exercice 2018 en raison surtout des taux d'imposition applicables plus élevés au premier trimestre de l'exercice 2018, partiellement contrebalancés par la hausse du résultat net pour le trimestre considéré.

Situation financière

Le total de l'actif au 30 novembre 2018 atteignait 15,4 milliards de dollars, comparativement à 14,4 milliards de dollars au 31 août 2018. Voici une analyse des principaux changements survenus dans l'état de la situation financière consolidé depuis le 31 août 2018.

L'actif courant a augmenté de 923 millions de dollars surtout en raison des hausses de la trésorerie de 805 millions de dollars, des créances clients de 3 millions de dollars, des stocks de 43 millions de dollars, des autres actifs courants de 63 millions de dollars et de la partie courante des actifs sur contrats de 9 millions de dollars. L'augmentation de la trésorerie est essentiellement attribuable à l'émission de billets de premier rang d'un capital de 1 milliard de dollars qui a généré un produit net de 993 millions de dollars, partiellement contrebalancée par les fonds affectés aux activités d'investissement qui ont été plus élevés que les fonds provenant des activités d'exploitation. La hausse des stocks découle surtout de l'achat d'appareils au sein de la division Sans fil.

Du fait de la hausse continue des ventes d'appareils, les autres actifs courants ont augmenté au cours de la période, principalement en raison d'une hausse importante du nombre d'abonnés de la division Sans fil qui optent pour MyTab Boost, un forfait qui permet aux clients de payer moins cher pour leur appareil au départ s'ils acceptent de payer un montant supplémentaire prédéterminé sur leur facture mensuelle.

La partie courante des actifs sur contrats a augmenté au cours de la période, principalement en raison d'une hausse du nombre d'abonnés de la division Sans fil qui optent pour le programme d'appareils sans fil à rabais discrétionnaire. En vertu d'IFRS 15, la partie du rabais accordé pour l'appareil est portée en diminution des produits tirés du matériel au moment où l'appareil est transféré au client, tandis que la partie liée aux produits tirés des services est comptabilisée comme actif sur contrat et amortie sur la durée du contrat en diminution des produits tirés des services futurs.

Les placements et autres actifs ont augmenté de 24 millions de dollars, ce qui s'explique par la quote-part du résultat et les autres éléments du résultat global d'entreprises associées comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence, liés à la participation de la société dans Corus. Les immobilisations corporelles ont augmenté de 15 millions de dollars en raison de l'excédent des dépenses d'investissement sur l'amortissement.

Les passifs courants ont augmenté de 1,1 milliard de dollars au cours de la période en raison surtout de la hausse de la partie courante de la dette à long terme de 1,25 milliard de dollars et des provisions de 29 millions de dollars, en partie contrebalancée par des diminutions de 114 millions de dollars des dettes fournisseurs et charges à payer et de 15 millions de dollars de l'impôt sur le résultat à payer. L'augmentation des provisions courantes est surtout attribuable à la hausse des charges de restructuration liées à l'initiative de transformation qui sera exigible dans les douze prochains mois. Dans le cadre du programme de départs volontaires, la société a comptabilisé des charges de restructuration de 447 millions de dollars au cours des exercices 2018 et 2019, composées essentiellement d'indemnités de départ et d'autres charges connexes, dont 198 millions de dollars ont été payés, 187 millions de dollars étaient inscrits dans les provisions courantes et 64 millions de dollars, dans les provisions non courantes. L'impôt sur le résultat à payer a diminué en raison des versements d'acomptes provisionnels d'impôt dans le cours normal des activités, contrebalancés en partie par la provision de la période considérée. La baisse des dettes fournisseurs et charges à payer est attribuable au calendrier des paiements et aux fluctuations de diverses dettes fournisseurs, y compris les dépenses d'investissement, les intérêts et les frais de programmation. La hausse de la partie courante de la dette à long terme s'explique par le reclassement d'un billet de premier rang d'un capital de 1,25 milliard de dollars, échéant en octobre 2019.

Shaw Communications Inc.

La dette à long terme a diminué de 256 millions de dollars, principalement en raison du reclassement du billet de premier rang d'un capital de 1,25 milliard de dollars susmentionné, contrebalancé en partie par l'émission de billets de premier rang d'un capital de 1 milliard de dollars, dont 500 millions de dollars viendront à échéance en 2023 et 500 millions de dollars viendront à échéance en 2028.

Les capitaux propres ont progressé de 99 millions de dollars, principalement sous l'effet des hausses de 55 millions de dollars du capital social, de 32 millions de dollars des résultats non distribués et de 11 millions de dollars du cumul des autres éléments du résultat global. Le capital social de Shaw a augmenté avec l'émission de 2 216 054 actions participatives sans droit de vote de catégorie B («actions sans droit de vote de catégorie B») aux fins du régime d'options sur actions et du régime de réinvestissement des dividendes de la société. Les résultats non distribués ont augmenté en raison du résultat net de l'exercice considéré de 187 millions de dollars, partiellement contrebalancé par des dividendes de 102 millions de dollars. La perte au titre du cumul des autres éléments du résultat global a diminué en raison de la réévaluation des régimes d'avantages du personnel et d'une variation de la juste valeur latente des dérivés.

Au 31 décembre 2018, il y avait 487 211 164 actions sans droit de vote de catégorie B, 10 012 393 actions de série A, 1 987 607 actions de série B et 22 420 064 actions de catégorie A émises et en circulation. Au 31 décembre 2018, 15 991 367 actions sans droit de vote de catégorie B pouvaient être émises à l'exercice d'options en cours. Les actions de Shaw se négocient à la Bourse de Toronto («TSX»), la Bourse de croissance («TSXV») et la Bourse de New York («NYSE») et sont incluses dans l'indice S&P/TSX 60 (symboles : SJR.B, SJR.PR.A, SJR.PR.B à la TSX; SJR à la NYSE; et SJR.A à la TSXV). Pour plus d'information, veuillez visiter le site www.shaw.ca.

Situation de trésorerie et sources de financement

Au cours des trois mois clos le 30 novembre 2018, la société a généré des flux de trésorerie disponibles de 164 millions de dollars. Shaw a utilisé ses flux de trésorerie disponibles, ainsi que le produit net de l'émission d'un billet de premier rang de 993 millions de dollars, le produit de l'émission d'actions sans droit de vote de catégorie B de 2 millions de dollars et ses fonds en caisse pour verser des dividendes sur les actions ordinaires de 98 millions de dollars, financer la variation nette du fonds de roulement de 211 millions de dollars et payer les charges de restructuration de 27 millions de dollars.

Le 2 novembre 2018, la société a assaini son bilan grâce à l'émission de billets de premier rang d'un capital de 1 milliard de dollars, comprenant des billets à 3,80 % échéant le 2 novembre 2023 d'un capital de 500 millions de dollars et des billets à 4,40 % échéant le 2 novembre 2028 d'un capital de 500 millions de dollars. Ces fonds seront utilisés à des fins générales, ce qui pourrait inclure le remboursement de la dette. Le 21 novembre 2018, la société a modifié les modalités de sa facilité de crédit bancaire de 1,5 milliard de dollars afin d'en reporter la date d'échéance à décembre 2023. La facilité peut être utilisée pour financer le fonds de roulement et à des fins générales, dont l'émission de lettres de crédit.

Au 30 novembre 2018, la société disposait de 1,2 milliard de dollars de fonds en caisse et d'une facilité de crédit bancaire non utilisée de 1,5 milliard de dollars.

Au cours de la période de trois mois close le 30 novembre 2018, la société a émis, à même le capital autorisé, des actions sans droit de vote de catégorie B pour un montant de 53 millions de dollars aux termes du régime de réinvestissement des dividendes.

La société a établi un programme de titrisation des créances clients auprès d'une institution financière canadienne, dans le cadre duquel elle peut vendre certains comptes clients. Au 30 novembre 2018, le produit des ventes était engagé jusqu'à concurrence de 100 millions de dollars (le montant actuellement emprunté aux termes du programme est de 40 millions de dollars). La société continue d'assurer le service des comptes clients vendus et conserve la quasi-totalité des risques et avantages qui y sont associés. Par

Shaw Communications Inc.

conséquent, les comptes clients demeurent comptabilisés dans l'état de la situation financière consolidé de la société, et le financement obtenu est comptabilisé à titre de passif courant (emprunts renouvelables à taux variables) garanti par les comptes clients. Les droits de l'acheteur relativement à ces comptes clients ont priorité de rang sur les droits de la société et, aux termes du programme, la société ne peut utiliser les comptes clients comme garantie à aucune autre fin. L'acheteur des comptes clients ne détient aucun droit sur les autres actifs de la société.

Au 30 novembre 2018, le ratio de levier financier de la dette nette pour la société était de 2,0 fois. Compte tenu des conditions d'exploitation et de concurrence actuelles et de la situation sur les marchés financiers, le conseil d'administration a établi qu'un ratio de 2,0 à 2,5 fois serait optimal pour la société. Si le ratio sortait de cette fourchette de façon durable, le conseil d'administration pourrait choisir de restructurer le capital de manière à atteindre ces limites optimales. Le conseil d'administration peut aussi décider d'accroître la dette de la société au-delà de ces niveaux pour financer des projets stratégiques précis comme une acquisition importante ou le rachat d'actions sans droit de vote de catégorie B si les prix devaient chuter abruptement.

La société calcule le ratio de levier financier de la dette nette comme suit¹ :

<i>(en millions de dollars canadiens)</i>	30 novembre 2018	31 août 2018 (retraité) ¹
Emprunts à court terme	40	40
Partie courante de la dette à long terme	1 251	1
Dette à long terme	4 054	4 310
50 % des actions privilégiées en circulation	147	147
Trésorerie	(1 189)	(384)
A) Dette nette²	4 303	4 114
Résultat d'exploitation avant charges de restructuration et amortissement	2 121	2 056
Dividendes de Corus	69	92
B) Résultat d'exploitation avant charges de restructuration et amortissement rajusté²	2 190	2 148
A/B) Ratio de levier financier de la dette nette	2,0x	1,9x

¹⁾ Le texte qui suit dresse la liste des utilisations par la société des mesures financières non conformes aux IFRS et présente un rapprochement avec les mesures conformes aux IFRS les plus semblables ou un renvoi à ce rapprochement.

²⁾ Ces mesures financières n'ont pas de définition normalisée prescrite par les IFRS et pourraient donc ne pas être comparables à des mesures similaires présentées par d'autres sociétés et n'ont pas été présentées comme un substitut à la liquidité prescrite par les IFRS.

³⁾ Les données de l'exercice 2018 ont été retraitées pour tenir compte d'IFRS 15, ainsi que d'une modification de méthode comptable. Se reporter à la rubrique des «Méthodes comptables».

Les facilités de crédit de Shaw sont assorties de clauses restrictives habituelles comportant le respect de ratios financiers minimum ou maximum.

Facilités de crédit de Shaw	Limite des clauses restrictives
Ratio total de la dette/flux de trésorerie d'exploitation ¹	< 5,00 : 1
Ratio flux de trésorerie d'exploitation ¹ /charges fixes ²	> 2,00 : 1

¹⁾ Aux fins des clauses restrictives, les flux de trésorerie d'exploitation sont calculés en multipliant par quatre le total pour le trimestre le plus récent du résultat net avant les charges d'intérêts, l'amortissement et l'impôt exigible et différé, compte non tenu du profit ou de la perte sur les placements comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence, plus les dividendes en espèces et les autres distributions en espèces reçus au cours des quatre trimestres les plus récents des placements comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence.

²⁾ Les charges fixes sont définies comme le total des charges d'intérêts pour le trimestre le plus récent multiplié par quatre.

Au 30 novembre 2018, Shaw se conformait à ces clauses restrictives et, d'après les plans d'affaires en vigueur, la société n'est au courant d'aucune condition ni d'aucun événement susceptible d'entraîner le non-respect des clauses sur la durée des emprunts qui viendront à échéance en décembre 2023.

Selon les activités de financement susmentionnées, le montant disponible sur les facilités de crédit et les flux de trésorerie disponibles prévus, la société prévoit avoir suffisamment de liquidités pour financer ses activités, régler ses obligations et financer le fonds de roulement, y compris la dette arrivant à échéance, au cours du prochain exercice. À plus long terme, Shaw s'attend à ce que ses flux de trésorerie disponibles et sa capacité d'emprunt soient suffisants pour financer les plans d'affaires dans un avenir prévisible et refinancer la dette arrivant à échéance.

Après la clôture du trimestre, soit le 4 décembre 2018, la société a contracté de nouvelles facilités non garanties de lettres de crédit, aux termes desquelles des lettres de crédit ont été émises en faveur et déposées auprès d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada («ISDE») afin de satisfaire à l'exigence de dépôt financier préalable aux enchères relativement à sa demande de participation aux enchères de la bande de spectre de 600 MHz qui commencera le 12 mars 2019. Selon les modalités de cette vente aux enchères, les communications entre les soumissionnaires susceptibles de fournir des renseignements sur les stratégies d'enchères, y compris les blocs préférés, les technologies ou les évaluations, sont interdites avant la date limite du paiement final. La divulgation du montant exact des lettres de crédit pourrait être interprétée comme une indication des intentions quant aux soumissions.

Flux de trésorerie d'exploitation

Activités d'exploitation

<i>(en millions de dollars canadiens)</i>	Trois mois clos les 30 novembre		
	2018	2017 (retraité) ¹	Variation en %
Flux de trésorerie provenant des activités poursuivies	439	367	19,6
Variation nette des soldes hors trésorerie liés aux activités d'exploitation	(104)	1	(100,0)
Activités d'exploitation des activités abandonnées	–	(2)	(100,0)
	335	366	(8,5)

¹⁾ Les données de l'exercice 2018 ont été retraitées pour tenir compte d'IFRS 15, ainsi que d'une modification de méthode comptable. Se reporter à la rubrique «Méthodes comptables».

Pour les trois mois clos le 30 novembre 2018, les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation ont diminué par rapport à la période correspondante de l'exercice 2018, en raison surtout de l'augmentation de la variation nette des soldes hors trésorerie liés aux activités d'exploitation, qui a été partiellement contrebalancée par la hausse des flux de trésorerie provenant des activités poursuivies. La variation nette des soldes hors trésorerie liés aux activités d'exploitation a différé de celle survenue au cours de la période correspondante de l'exercice précédent, en raison des variations des soldes des créances clients et des autres actifs courants ainsi que du calendrier de paiement des impôts exigibles et de règlement des dettes fournisseurs et charges à payer.

Activités d'investissement

<i>(en millions de dollars canadiens)</i>	Trois mois clos les 30 novembre		
	2018	2017 (retraité) ¹	Augmentation
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	(423)	(351)	72

¹⁾ Les données de l'exercice 2018 ont été retraitées pour tenir compte d'IFRS 15, ainsi que d'une modification de méthode comptable. Se reporter à la rubrique «Méthodes comptables».

Pour les trois mois clos le 30 novembre 2018, les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement ont augmenté par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice 2018, en raison principalement de l'accroissement des acquisitions nettes d'immobilisations corporelles et des stocks au cours de la période considérée.

Activités de financement

Les variations des activités de financement au cours des périodes de comparaison sont les suivantes :

<i>(en millions de dollars canadiens)</i>	Trois mois clos les 30 novembre	
	2018	2017
Billets de premier rang – emprunts nets	993	–
Frais de montage de facilités bancaires	(2)	–
Dividendes	(100)	(98)
Émission d’actions sans droit de vote de catégorie B	2	21
	893	(77)

Le 2 novembre 2018, la société a assaini son bilan grâce à l’émission de billets de premier rang d’un capital de 1 milliard de dollars, comprenant des billets à 3,80 % échéant le 2 novembre 2023 d’un capital de 500 millions de dollars et des billets à 4,40 % échéant le 2 novembre 2028 d’un capital de 500 millions de dollars, déduction faite des coûts de transaction de 7 millions de dollars. Le 21 novembre 2018, la société a modifié les modalités de sa facilité de crédit bancaire de 1,5 milliard de dollars afin d’en reporter la date d’échéance à décembre 2023, ce qui s’est traduit par des frais de montage de facilités bancaires de 2 millions de dollars au cours du trimestre. (Se reporter à la rubrique «Situation de trésorerie et sources de financement» pour obtenir de plus amples renseignements.)

Sources de financement

Il n’y a eu aucun changement significatif aux sources de financement, y compris aux engagements de dépenses d’investissement, entre le 31 août 2018 et le 30 novembre 2018.

Méthodes comptables

Le rapport de gestion inclus dans le rapport annuel de la société au 31 août 2018 décrit les méthodes comptables critiques, y compris les estimations et les hypothèses clés formulées par la direction à partir de ces normes comptables et leur incidence sur les montants présentés dans les états financiers consolidés. Le rapport de gestion décrit également le choix des principales méthodes comptables lorsque plusieurs possibilités existent. Se reporter à la rubrique «Méthodes comptables critiques et estimations» du rapport de gestion de la société pour l’exercice clos le 31 août 2018. Les états financiers consolidés résumés intermédiaires suivent les mêmes méthodes comptables et modalités d’application que celles utilisées dans les états financiers consolidés annuels les plus récents, sauf dans les cas décrits plus loin.

a) Nouvelles normes comptables

Nous avons adopté les nouvelles normes comptables suivantes avec prise d’effet le 1^{er} septembre 2018.

- IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*, a été publiée en mai 2014 et remplace IAS 11, *Contrats de construction*, IAS 18, *Produits des activités ordinaires*, IFRIC 13, *Programmes de fidélisation de la clientèle*, IFRIC 15, *Contrats de construction de biens immobiliers*, IFRIC 18, *Transferts d’actifs provenant de clients*, et SIC-31, *Produits des activités ordinaires – Opérations de troc impliquant des services de publicité*. Selon la nouvelle norme, la comptabilisation des produits des activités ordinaires doit illustrer le transfert des biens ou des services promis aux clients selon le montant de la contrepartie attendue en échange de ces biens ou services. Ce principe doit être appliqué en cinq étapes :
 - 1) Identifier le contrat conclu avec le client
 - 2) Identifier les obligations de prestation prévues au contrat
 - 3) Déterminer le prix de transaction

- 4) Répartir le prix de transaction entre les différentes obligations de prestation prévues au contrat
- 5) Comptabiliser les produits des activités ordinaires lorsque (ou à mesure que) les obligations de prestation sont remplies

IFRS 15 contient également des indications sur le traitement des coûts engagés pour l'obtention et l'exécution d'un contrat.

L'adoption d'IFRS 15 a eu une incidence sur les résultats présentés par la société, y compris le classement et le moment de la comptabilisation des produits ainsi que le traitement des coûts engagés pour obtenir des contrats avec des clients.

L'adoption de cette norme a eu une incidence importante principalement sur les forfaits de la division Sans fil selon lesquels le matériel et les services sont regroupés, notamment à l'égard du moment auquel les produits doivent être comptabilisés et du classement des produits. Le moment auquel les produits doivent être comptabilisés et leur classement ont été touchés parce que, au moment de la passation du contrat, IFRS 15 nécessite l'estimation de la contrepartie totale à recevoir sur la durée du contrat et la répartition de cette contrepartie entre toutes les obligations de prestation figurant dans le contrat en fonction généralement de leur prix de vente individuel relatif. Ces exigences ont entraîné une diminution des produits tirés du matériel comptabilisés au moment de la conclusion du contrat, étant donné que l'escompte comptabilisé antérieurement sur 24 mois est désormais comptabilisé à la conclusion du contrat, et une baisse des produits tirés des services comptabilisés sur la durée du contrat, étant donné qu'une partie de l'escompte alloué antérieurement uniquement aux produits tirés du matériel est allouée aux produits tirés des services. L'évaluation du total des produits comptabilisé sur la durée d'un contrat n'a pas été touchée par la nouvelle norme.

IFRS 15 exige également que les coûts marginaux d'obtention d'un contrat avec un client (par exemple, les commissions) soient inscrits à l'actif et amortis dans les charges d'exploitation sur la durée du contrat sur une base rationnelle et systématique conforme au rythme de fourniture des biens ou des services auxquels l'actif est lié. Auparavant, la société passait ces coûts en charges à mesure qu'ils étaient engagés.

La situation financière de la société a également été touchée par l'adoption d'IFRS 15, alors que de nouveaux actifs sur contrat et passifs sur contrat sont comptabilisés pour refléter les écarts entre le moment de la comptabilisation des produits et la facturation réelle de ces biens et services aux clients.

Aux fins de l'adoption de la nouvelle norme sur une base continue, nous devons poser des jugements à l'égard de la nouvelle norme. Nous devons poser des jugements pour déterminer si une promesse de fournir des biens ou des services peut être identifiée séparément, sur la manière de déterminer les prix de transaction et de répartir ces montants entre les obligations de prestation connexes. Nous devons également poser certains jugements pour déterminer si la rémunération fondée sur les ventes est une charge engagée pour obtenir des contrats avec les clients qui devrait être inscrite à l'actif et amortie par la suite de manière systématique au fil du temps.

Nous avons choisi d'adopter IFRS 15 selon son application rétrospective intégrale, sous réserve de certaines mesures de simplification. Par conséquent, toutes les informations comparatives des états financiers ont été préparées comme si IFRS 15 avait été adoptée le 1^{er} septembre 2017. Les méthodes comptables décrites à la note 2 ont été utilisées pour préparer les états financiers consolidés intermédiaires au 30 novembre 2018 et pour les trois mois clos à cette date, les informations comparatives présentées pour les trois mois clos le 30 novembre 2017 et les états de la situation financière consolidés au 1^{er} septembre 2017 et au 31 août 2018.

Nous avons décidé d'appliquer les mesures de simplification ci-après par suite de l'adoption d'IFRS 15 et de la transition à celle-ci :

- Aucun retraitement n'est nécessaire pour les contrats achevés qui commencent et se terminent au cours de la même période de présentation de l'information financière et ceux qui se sont terminés avant le 1^{er} septembre 2017.
- Aucun retraitement n'est nécessaire pour les contrats modifiés avant le 1^{er} septembre 2017. L'effet global des modifications est pris en compte au moment d'identifier les obligations de prestation remplies et les obligations de prestation non remplies, de déterminer le prix de transaction et de répartir le prix de transaction aux obligations de prestation remplies et aux obligations de prestation non remplies.
- La non-nécessité de présenter, une fois par an, la partie non remplie des obligations de prestation liées aux contrats d'une durée maximale d'un an ou dans les cas où les produits comptabilisés correspondent au montant facturé au client.

Incidence d'IFRS 15, Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients

L'incidence du passage à IFRS 15 sur les postes touchés du compte de résultat consolidé résumé telle que présentée sous «Ajustements transitoires» ci-après pour les trois mois clos le 30 novembre 2017 est la suivante :

<i>(en millions de dollars canadiens)</i>	Trois mois clos le 30 novembre 2017			
		Tel que publié	Incidence de la transition	Après la transition
Produits	i)	1 249	(4)	1 245
Charges d'exploitation et d'administration	ii)	(768)	3	(765)
Charge d'impôt sur le résultat		77	(1)	76
Résultat net des activités poursuivies		120	–	120

i) Répartition du prix de transaction

Pour calculer les produits comptabilisés à un point de vente, il faut estimer la contrepartie totale à recevoir sur la durée du contrat et la répartition de cette contrepartie entre toutes les obligations de prestation figurant dans le contrat en fonction généralement de leur prix de vente individuel relatif. En ce qui a trait aux contrats à terme de la division Sans fil, les produits tirés du matériel comptabilisés au moment de la conclusion du contrat, ainsi que les produits tirés des services comptabilisés sur la durée du contrat sont moins élevés que ceux comptabilisés antérieurement, comme il est mentionné ci-dessus.

ii) Commissions différées

Les coûts engagés pour obtenir ou exécuter un contrat avec un client étaient antérieurement passés en charges lorsqu'ils étaient engagés. Selon IFRS 15, ces coûts sont inscrits à l'actif et amortis par la suite comme des charges sur la durée du client sur une base rationnelle et systématique conforme au rythme de fourniture des biens ou des services auxquels l'actif est lié. Par conséquent, une réduction des commissions a été comptabilisée au cours de la période, de même qu'une augmentation compensatoire de l'amortissement des coûts inscrits à l'actif, sur la durée moyenne d'un client.

L'incidence du passage à IFRS 15 sur les produits ventilés pour les trois mois clos le 30 novembre 2017 est comme suit :

<i>(en millions de dollars canadiens)</i>	Trois mois clos le 30 novembre 2017		
	Tel que publié	Incidence de la transition	Après la transition
Services			
Division Filaire – Consommateurs	935	–	935
Division Filaire – Services aux entreprises	140	–	140
Sans fil	131	(4)	127
	1 206	(4)	1 202
Matériel et autres			
Sans fil	44	–	44
	44	–	44
Éliminations intersectorielles	(1)	–	(1)
Total des produits	1 249	(4)	1 245

Pour l'exercice clos le 31 août 2018, la pleine incidence de la transition sur les produits s'est traduite par une baisse de 50 millions de dollars. D'autres précisions sur la pleine incidence d'IFRS 15 sur les résultats de l'exercice 2018 sont présentées à la note 2 des états financiers consolidés de la société pour l'exercice clos le 31 août 2018.

L'incidence du passage à IFRS 15 sur les postes touchés des états de la situation financière consolidés résumés tel que présenté sous «Ajustements transitoires» ci-après au 1^{er} septembre 2017 et au 31 août 2018 est la suivante :

<i>(en millions de dollars canadiens)</i>		Au 1 ^{er} septembre 2017			Au 31 août 2018		
		Tel que publié	Incidence de la transition	Après la transition	Tel que publié	Incidence de la transition	Après la transition
Partie courante de l'actif courant	i)	–	15	15	–	59	59
Autres actifs courants	ii)	155	24	179	286	(13)	273
Actifs sur contrats	i)	–	44	44	–	76	76
Autres actifs non courants	ii)	255	(39)	216	300	(102)	198
Dettes fournisseurs et charges à payer	i)	913	(4)	909	971	(1)	970
Produits différés	i)	211	(211)	–	221	(221)	–
Partie courante des passifs sur contrats	i)	–	214	214	–	226	226
Crédits différés	i)	490	(21)	469	460	(18)	442
Passifs d'impôt différé	ii)	1 858	5	1 863	1 894	(6)	1 888
Passifs sur contrats	i)	–	21	21	–	18	18
Capitaux propres		6 154	40	6 194	5 957	22	5 979

i) Actifs et passifs sur contrats

Les actifs et passifs sur contrats découlent de la différence entre le moment de la comptabilisation des produits au début d'un contrat et le recouvrement des montants. Les actifs sur contrats résultent principalement de la différence entre les produits comptabilisés à la vente d'un appareil sans fil au début d'un contrat à terme et les montants recouverts au point de vente.

Les passifs sur contrats découlent de la réception d'un paiement sur un contrat conclu avec un client avant la fourniture des biens ou la prestation des services connexes. Nous comptabiliserons les actifs et les passifs sur contrats sur la base de chaque contrat, lequel sera présenté comme un actif net sur un seul contrat ou un passif net sur un seul contrat.

ii) Actif au titre des commissions différées

Selon IFRS 15, nous différons les commissions payées aux représentants internes et externes par suite de l'obtention de contrats avec des clients à titre d'actifs sur commissions différées et les amortissons selon le rythme de fourniture des biens ou des services au client, soit en général une période de 24 mois à 36 mois.

Voir «Ajustements transitoires» ci-après pour l'incidence de l'application d'IFRS 15 sur les tableaux de flux de trésorerie consolidé présentés auparavant.

- IFRS 9, *Instruments financiers*, a été revue et publiée en juillet 2014 et remplace IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*. IFRS 9 présente des directives à jour sur le classement et l'évaluation d'instruments financiers, de nouvelles directives sur l'évaluation de la dépréciation des actifs financiers et de nouvelles directives sur la comptabilité de couverture. Nous avons appliqué IFRS 9 ainsi que les modifications corrélatives apportées à d'autres normes IFRS de manière rétrospective, sauf pour les modifications à la comptabilité de couverture, comme il est décrit ci-après, lesquelles ont été appliquées de manière prospective. L'adoption d'IFRS 9 n'a pas eu d'incidence importante sur notre performance financière ou les valeurs comptables des instruments financiers de la société, comme il est décrit à la note 2 f) ci-après.

IFRS 9 remplace les modèles de classement et d'évaluation d'IAS 39 par un modèle unique selon lequel les actifs financiers sont classés et évalués au coût amorti, à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global («JVAERG») ou à la juste valeur par le biais du résultat net («JVRN»), et élimine les catégories établies dans IAS 39, soit détenues à l'échéance, prêts et créances et disponibles à la vente. Les placements et les instruments de capitaux propres doivent par défaut être évalués à la JVRN, à moins qu'ils ne fassent au cas par cas l'objet d'un choix permettant l'évaluation irrévocable à la JVAERG. Le classement et l'évaluation des actifs financiers reposent sur le modèle économique en vertu duquel un actif financier est géré et sur les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels. L'adoption d'IFRS 9 n'a pas eu d'incidence significative sur l'évaluation des actifs financiers de la société :

- La trésorerie et les instruments dérivés classés comme disponibles à la vente et évalués à la JVRN en vertu d'IAS 39 continuent d'être évalués ainsi en vertu d'IFRS 9, selon un classement à la JVRN à jour.
- Les autres actifs financiers classés comme disponibles à la vente et évalués à la JVAERG en vertu d'IAS 39 continuent d'être évalués ainsi en vertu d'IFRS 9, selon un classement à la JVAERG à jour.
- Les placements dans des instruments de capitaux propres qui ne sont pas cotés sur un marché actif et dont la juste valeur ne peut être évaluée de façon fiable sont classés comme disponibles à la vente et comptabilisés au coût, diminué pour tenir compte de la dépréciation selon IAS 39, et doivent dorénavant être classés et évalués à la JVRN en vertu d'IFRS 9. Aucun changement n'a été apporté à l'évaluation de ces actifs au moment de la transition.
- Les créances clients et autres débiteurs classés comme prêts et créances et évalués au coût amorti en vertu d'IAS 39 continuent d'être évalués ainsi en vertu d'IFRS 9, selon un classement au coût amorti à jour.

IFRS 9 conserve la plupart des exigences d'IAS 39 pour les passifs financiers. Nous n'avons pas retenu l'option de la désignation de passifs financiers à la JVRN, de sorte que l'adoption d'IFRS 9 n'a pas influé sur nos méthodes de comptabilisation des passifs financiers, étant donné que tous les passifs continuent d'être évalués au coût amorti.

La dépréciation des passifs financiers en vertu d'IFRS 9 repose sur un modèle fondé sur les pertes de crédit attendues, contrairement au modèle des pertes subies d'IAS 39. IFRS 9 s'applique aux actifs financiers évalués au coût amorti, y compris les actifs sur contrats en vertu d'IFRS 15, et prévoit la prise en compte de divers facteurs, dont l'information historique, courante et prospective au moment d'évaluer les pertes de crédit attendues. Nous avons recours à la méthode simplifiée pour évaluer les pertes en fonction des pertes de crédit attendues pour la durée de vie pour les créances clients et les actifs sur contrats. Les montants jugés irrécouvrables sont radiés et comptabilisés dans les charges d'exploitation et d'administration au compte de résultat consolidé. Cette modification n'a pas eu d'incidence notable sur les créances clients.

IFRS 9 ne modifie pas fondamentalement les types de relations de couverture ni les exigences visant l'évaluation et la comptabilisation de l'inefficacité; elle nous oblige toutefois à nous assurer que les relations de couverture sont cohérentes avec notre objectif et notre stratégie de gestion des risques et à appliquer une approche tenant davantage compte d'informations qualitatives et prospectives pour évaluer l'efficacité d'une couverture. La norme prévoit également que les montants comptabilisés à l'égard d'opérations de couverture de flux de trésorerie liées à des acquisitions anticipées d'actifs non financiers réglées au cours de la période soient reclassés du cumul des autres éléments du résultat global au coût des actifs non financiers au moment de leur comptabilisation. En vertu d'IAS 39, lorsqu'une transaction prévue était par la suite comptabilisée comme un actif non financier, les montants étaient reclassés des autres éléments du résultat global.

Conformément aux dispositions transitoires d'IFRS 9 pour la comptabilité de couverture, la société a appliqué les exigences d'IFRS 9 en matière de comptabilité de couverture de façon prospective à compter de la date d'application initiale, sans retraitement des montants des périodes comparatives. Les relations de couverture admissibles de la société au 31 août 2018 étaient également admissibles à la comptabilité de couverture en vertu d'IFRS 9, de sorte qu'elles ont été considérées comme des relations de couverture maintenues. Étant donné que les conditions essentielles des instruments de couverture concordent avec celles des éléments couverts correspondants, toutes les relations de couverture continuent d'être efficaces selon les exigences relatives à l'évaluation de l'efficacité d'IFRS 9. La société n'a désigné aucune relation de couverture en vertu d'IFRS 9 qui n'aurait pas satisfait aux critères de la comptabilité de couverture admissible en vertu d'IAS 39.

b) Normes et modifications de normes publiées, mais non encore entrées en vigueur

La société n'a pas encore adopté certaines normes et modifications qui ont été publiées, mais ne sont pas encore entrées en vigueur. Les prises de position comptables suivantes sont en cours d'évaluation aux fins de la détermination de leur incidence sur les résultats et la situation financière de la société.

- IFRS 16, *Contrats de location*, a été publiée en janvier 2016 et remplace IAS 17, *Contrats de location*. La nouvelle norme exige des entités qu'elles comptabilisent les actifs et les passifs découlant des contrats de location à l'état de la situation financière. Pour les preneurs, IFRS 16 élimine le classement des contrats de location à titre de contrats de location simple ou de contrats de location-financement, et traite de fait tous les contrats de location comme des contrats de location-financement. Certains contrats de location à court terme (moins de 12 mois) et les contrats de location d'actifs de faible valeur ne sont pas assujettis à ces exigences et peuvent continuer d'être traités à titre de contrats de location simple. Les bailleurs continueront de suivre un modèle de classement des contrats de location à deux catégories. Le classement permettra de déterminer de quelle manière et à quel moment le bailleur comptabilisera les produits locatifs, et quels actifs seront comptabilisés.

Étant donné que la société a des obligations contractuelles importantes qui sont actuellement comptabilisées à titre de contrats de location simple, elle s'attend à ce que l'adoption d'IFRS 16 donne lieu à une augmentation importante des actifs et des passifs et à des changements importants

relativement au moment de la comptabilisation des charges associées aux ententes locatives bien qu'à ce stade-ci du processus de mise en œuvre d'IFRS 16 par la société, il est impossible de procéder à des estimations quantitatives raisonnables quant aux effets de la nouvelle norme.

Cette nouvelle norme est décrite dans nos états financiers consolidés de 2018. Nous continuons d'en évaluer l'incidence sur nos états financiers consolidés et poursuivons sa mise en œuvre. À la date de publication des présents états financiers intermédiaires, aucune modification importante n'avait été apportée aux informations sur la mise en œuvre de la norme présentées dans les états financiers de 2018. Nous prévoyons présenter l'incidence financière estimée de l'adoption d'IFRS 16 dans les résultats financiers consolidés annuels audités de 2019.

c) Modification de méthode comptable

Le 1^{er} septembre 2018, la société a volontairement modifié sa méthode comptable pour le traitement des terminaux de câblodistribution numériques afin de les comptabiliser comme immobilisations corporelles plutôt que comme stocks à l'acquisition. La société estime que la modification de la méthode comptable permettra d'accroître la pertinence et la limpidité des informations financières, la société ayant modifié les services offerts à ses clients, de sorte que les terminaux de câblodistribution numériques sont dorénavant surtout loués plutôt que vendus aux clients. Par le passé, les stocks comprenaient les terminaux de câblodistribution numériques, qui étaient détenus par les clients jusqu'à la location ou à l'achat au coût ou à un prix subventionné. Lorsque le matériel était loué, les coûts étaient portés aux immobilisations corporelles et amortis sur la durée d'utilité du matériel, puis sortis des dépenses d'investissement et réaffectés aux stocks une fois le matériel remis par le client. Aux termes de la nouvelle méthode, tous les terminaux de câblodistribution numériques seront classés comme immobilisations corporelles qu'ils soient déployés ou non dans les résidences des clients, la société estimant que cette façon de faire reflète mieux la réalité économique de ses activités. La modification de méthode comptable a été appliquée de manière rétrospective. Voir «Ajustements transitoires» ci-après pour connaître l'incidence de cette modification de méthode comptable sur les états de la situation financière consolidés, les comptes de résultat consolidés et les tableaux des flux de trésorerie consolidés auparavant présentés.

d) Ajustements transitoires

L'incidence de la transition à IFRS 15 et de l'adoption d'une nouvelle méthode comptable (voir a) Nouvelles normes comptables) sur le compte de résultat consolidé résumé pour les trois mois clos le 30 novembre 2017 est présentée ci-après.

<i>(en millions de dollars canadiens)</i>	Trois mois clos le 30 novembre 2017			
	Tel que publié	Transition à IFRS 15	Modification de méthode comptable	Après la transition
Produits	1 249	(4)	–	1 245
Charges d'exploitation et d'administration	(768)	3	–	(765)
Charges de restructuration	–	–	–	–
Amortissement :				
Produits différés tirés du matériel	9	–	–	9
Coûts de matériel différés	(30)	–	–	(30)
Immobilisations corporelles, immobilisations incorporelles et autres	(235)	–	(4)	(239)
Résultat d'exploitation des activités poursuivies	225	(1)	(4)	220
Amortissement des coûts de financement – dette à long terme	(1)	–	–	(1)
Charges d'intérêts	(61)	–	–	(61)
Quote-part du résultat d'une entreprise associée ou d'une coentreprise	30	–	–	30
Autres profits	4	–	–	4
Résultat des activités poursuivies avant impôt sur le résultat	197	(1)	(4)	192
Charge d'impôt exigible	36	–	–	36
Charge d'impôt différé	41	(1)	(1)	39
Résultat net des activités poursuivies	120	–	(3)	117
Résultat des activités abandonnées, déduction faite de l'impôt	(6)	–	–	(6)
Résultat net	114	–	(3)	111
Résultat net des activités poursuivies attribuable aux :				
Actionnaires	120	–	(3)	117
Résultat des activités abandonnées attribuable aux :				
Actionnaires	(6)	–	–	(6)
Résultat de base par action				
Activités poursuivies	0,23	–	–	0,23
Activités abandonnées	(0,01)	–	–	(0,01)
	0,22	–	–	0,22
Résultat dilué par action				
Activités poursuivies	0,23	–	–	0,23
Activités abandonnées	(0,01)	–	–	(0,01)
	0,22	–	–	0,22

Shaw Communications Inc.

L'incidence de la transition à IFRS 15 et de l'adoption d'une nouvelle méthode comptable (voir a) Nouvelles normes comptables) sur l'état de la situation financière consolidé résumé au 1^{er} septembre 2017 est présentée ci-après.

	Au 1 ^{er} septembre 2017			
<i>(en millions de dollars canadiens)</i>	Tel que publié	Transition à IFRS 15	Modification de méthode comptable	Après la transition
ACTIF				
Actif courant				
Trésorerie	507	–	–	507
Créances clients	286	–	–	286
Stocks	109	–	(50)	59
Autres actifs courants	155	24	–	179
Partie courante des actifs sur contrats	–	15	–	15
Actifs détenus en vue de la vente	61	–	–	61
	1 118	39	(50)	1 107
Placements et autres actifs	937	–	–	937
Immobilisations corporelles	4 344	–	50	4 394
Autres actifs non courants	255	(39)	–	216
Actifs d'impôt différé	4	–	–	4
Immobilisations incorporelles	7 435	–	–	7 435
Goodwill	280	–	–	280
Actifs sur contrats	–	44	–	44
	14 373	44	–	14 417
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES				
Passif courant				
Emprunts à court terme	–	–	–	–
Dettes fournisseurs et charges à payer	913	(4)	–	909
Provisions	76	–	–	76
Impôt sur le résultat à payer	151	–	–	151
Produits différés	211	(211)	–	–
Partie courante des passifs sur contrats	–	214	–	214
Partie courante de la dette à long terme	2	–	–	2
Passifs détenus en vue de la vente	39	–	–	39
	1 392	(1)	–	1 391
Dette à long terme	4 298	–	–	4 298
Autres passifs non courants	114	–	–	114
Provisions	67	–	–	67
Crédits différés	490	(21)	–	469
Passifs sur contrats	–	21	–	21
Passifs d'impôt différé	1 858	5	–	1 863
	8 219	4	–	8 223
Capitaux propres				
Actionnaires ordinaires et privilégiés	6 153	40	–	6 193
Participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales	1	–	–	1
	6 154	40	–	6 194
	14 373	44	–	14 417

Shaw Communications Inc.

L'incidence de la transition à IFRS 15 et de l'adoption d'une nouvelle méthode comptable (voir a) Nouvelles normes comptables) sur l'état de la situation financière consolidé résumé au 31 août 2018 est présentée ci-après.

	Au 31 août 2018			
<i>(en millions de dollars canadiens)</i>	Tel que publié	Transition à IFRS 15	Modification de méthode comptable	Après la transition
ACTIF				
Actif courant				
Trésorerie	384	–	–	384
Créances clients	255	–	(2)	253
Stocks	101	–	(40)	61
Autres actifs courants	286	(13)	–	273
Partie courante des actifs sur contrats	–	59	–	59
Actifs détenus en vue de la vente	–	–	–	–
	1 026	46	(42)	1 030
Placements et autres actifs	660	–	–	660
Immobilisations corporelles	4 672	–	30	4 702
Autres actifs non courants	300	(102)	(1)	197
Actifs d'impôt différé	4	–	–	4
Immobilisations incorporelles	7 482	–	–	7 482
Goodwill	280	–	–	280
Actifs sur contrats	–	76	–	76
	14 424	20	(13)	14 431
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES				
Passif courant				
Emprunts à court terme	40	–	–	40
Dettes fournisseurs et charges à payer	971	(1)	–	970
Provisions	245	–	–	245
Impôt sur le résultat à payer	133	–	–	133
Produits différés	221	(221)	–	–
Partie courante des passifs sur contrats	–	226	–	226
Partie courante de la dette à long terme	1	–	–	1
Passifs détenus en vue de la vente	–	–	–	–
	1 611	4	–	1 615
Dette à long terme	4 310	–	–	4 310
Autres passifs non courants	13	–	–	13
Provisions	179	–	–	179
Crédits différés	460	(18)	–	442
Passifs sur contrats	–	18	–	18
Passifs d'impôt différé	1 894	(7)	(3)	1 884
	8 467	(3)	(3)	8 461
Capitaux propres				
Actionnaires ordinaires et privilégiés	5 956	22	(9)	5 969
Participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales	1	–	–	1
	5 957	22	(9)	5 970
	14 424	19	(12)	14 431

Shaw Communications Inc.

L'incidence de la transition à IFRS 15 et de l'adoption d'une nouvelle méthode comptable (voir a) Nouvelles normes comptables) sur le tableau des flux de trésorerie consolidé résumé pour les trois mois clos le 30 novembre 2017 est présentée ci-après.

<i>(en millions de dollars canadiens)</i>	Trois mois clos le 30 novembre 2017			
	Tel que publié	Transition à IFRS 15	Modification de méthode comptable	Après la transition
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION				
Flux de trésorerie provenant des activités poursuivies	384	(17)	–	367
Variation nette des soldes hors trésorerie liés aux activités poursuivies	(17)	17	1	1
Activités d'exploitation des activités abandonnées	(2)	–	–	(2)
	365	–	1	366
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT				
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(332)	–	14	(318)
Ajouts aux coûts de matériel (montant net)	(16)	–	–	(16)
Acquisitions d'autres immobilisations incorporelles	(35)	–	–	(35)
Augmentation (diminution) nette des stocks	(15)	–	(15)	(30)
Produit de la vente des activités abandonnées, déduction faite de la trésorerie vendue	18	–	–	18
Acquisitions de placements et d'autres actifs, montant net	23	–	–	23
Produit de la cession d'immobilisations corporelles	7	–	–	7
	(350)	–	(1)	(351)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT				
Émission d'actions sans droit de vote de catégorie B	21	–	–	21
Dividendes versés sur les actions de catégorie A et les actions sans droit de vote de catégorie B	(96)	–	–	(96)
Dividendes versés sur les actions privilégiées	(2)	–	–	(2)
	(77)	–	–	(77)
Augmentation (diminution) de la trésorerie	(62)	–	–	(62)
Trésorerie au début de la période	507	–	–	507
Trésorerie des activités poursuivies à la fin de la période	445	–	–	445

Transactions entre parties liées

Les transactions de la société avec des parties liées sont décrites à la rubrique «Transactions entre parties liées» du rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 août 2018, ainsi qu'à la note 28 des états financiers consolidés de la société pour l'exercice clos le 31 août 2018. Il n'y a eu aucun changement significatif dans les transactions de la société avec des parties liées entre le 31 août 2018 et le 30 novembre 2018.

Instruments financiers

Il n'y a eu aucun changement significatif aux pratiques de gestion des risques de la société en ce qui concerne les instruments financiers entre le 31 août 2018 et le 30 novembre 2018. Se reporter à la rubrique «Événements, tendances, risques et incertitudes connus – Taux d'intérêt, taux de change et marchés financiers» du rapport de gestion de la société pour l'exercice clos le 31 août 2018 et à la rubrique «Gestion des risques» de la note 29 des états financiers consolidés de la société pour l'exercice clos le 31 août 2018.

Contrôle et procédures internes

Des précisions sur les contrôles et les procédures de communication de l'information ainsi que sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière («CIIF») sont présentées à la rubrique «Attestation» du rapport de gestion de la société pour l'exercice clos le 31 août 2018. Aucun changement concernant le CIIF au cours du trimestre considéré, mis à part les éléments présentés ci-après, n'a eu ou n'aura vraisemblablement d'incidence importante sur le CIIF de la société.

Le 1^{er} septembre 2018, la société a adopté IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*, et a mis en place un nouveau système de comptabilisation des produits pour se conformer aux exigences d'IFRS 15. Par conséquent, le CIIF de la société a fait l'objet de modifications et d'ajouts importants, dont les suivants, qui visent la division Sans fil. La société a procédé à :

- la mise à jour de ses méthodes et de ses procédures liées à la comptabilisation des produits;
- la mise en place de contrôles à l'égard du nouveau système de comptabilisation des produits pour assurer l'exactitude des données d'entrée et de sortie et des processus; et
- la mise en place de contrôles pour répondre aux risques associés au modèle de comptabilisation des produits en cinq étapes.

Risques et incertitudes

Les risques et incertitudes importants qui touchent la société et ses activités sont décrits dans le rapport de gestion de la société pour l'exercice clos le 31 août 2018, à la rubrique «Événements, tendances, risques et incertitudes connus».

Réglementation gouvernementale et nouveautés réglementaires

Se reporter au rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 août 2018 qui contient une analyse des règlements importants et de leur incidence sur nos activités au 28 novembre 2018. Les nouveautés réglementaires importantes qui sont survenues depuis cette date sont les suivantes :

Forfaits de données seulement à moindre coût

Dans sa décision de télécom CRTC 2018-97, le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes («CRTC») a reconnu les préoccupations du gouvernement à l'égard de l'abordabilité des services sans fil pour l'extrémité inférieure du marché, notamment pour les forfaits de données seulement, et a déclaré qu'il n'était pas certain que l'on pouvait compter sur la bonne volonté du marché pour qu'il offre des forfaits de données seulement à moindre coût. Par conséquent, le CRTC a lancé une nouvelle consultation pour examiner la disponibilité et les prix des forfaits de données seulement, et évaluer s'il devait exiger des fournisseurs de services sans fil qu'ils offrent des forfaits de données seulement à moindre coût. En décembre 2018, le CRTC s'est abstenu d'imposer des forfaits précis de données seulement à moindre coût, recommandant plutôt aux trois entreprises de services sans fil titulaires nationales d'offrir les forfaits de données seulement à moindre coût proposés et de les maintenir sur le marché jusqu'à ce qu'une décision soit rendue par suite de l'examen des services mobiles sans fil prévu au début de 2019.

Consultation de l'ISDE sur les zones de service

À la fin de 2018, l'ISDE a lancé une consultation sur un nouvel ensemble de zones de service plus petites pour la délivrance de licences de spectre (niveau 5) afin de compléter la série actuelle de mécanismes de licences de spectre, avançant qu'une délivrance de licences plus granulaire encouragerait un plus grand accès au spectre dans les régions rurales.

Droit d'auteur

Projet de loi C-86, *Loi d'exécution du budget*, a été sanctionnée le 17 décembre 2018 et apporte plusieurs modifications à la *Loi sur le droit d'auteur* qui prendront effet le 1^{er} avril 2019. Ces modifications pourraient donner lieu à une hausse des droits et à un risque de violation du droit d'auteur. Aux termes de la *Loi d'exécution du budget*, la SOCAN ne sera plus obligée de faire approuver ses tarifs (visant l'exécution publique d'œuvres musicales) par la Commission du droit d'auteur comme prévu par la *Loi sur le droit d'auteur*, ce qui lui permettra de négocier directement, au cas par cas, avec les usagers quant à l'octroi des licences. Si cette méthode d'octroi de licences en direct est adoptée par la SOCAN, elle pourrait faire augmenter les redevances de même que les coûts de transaction liés aux taux de négociation. La *Loi d'exécution du budget* pourrait accroître le risque de demandes de règlement (et le risque d'engager sa responsabilité en découlant) visant l'utilisation d'œuvres qui ne sont pas représentées, en raison de l'abrogation d'une disposition qui empêchait les utilisateurs d'être poursuivis pour violation par des titulaires de droits d'auteur d'œuvres non représentées à moins qu'un tarif n'ait été approuvé.

Le 18 décembre 2018, la Commission du droit d'auteur a publié un avis sur les taux de tarifs de retransmission de signaux éloignés exigibles pour la période de tarif précédente, soit de 2014 à 2018 inclusivement. Si une société de gestion collective des droits ou un usager contestant un tarif demande un contrôle judiciaire, celui-ci pourrait se traduire par une hausse des redevances par suite d'un réexamen des taux par la Commission.

Au cours du trimestre considéré, la société a engagé des coûts rétroactifs de 7,4 millions de dollars en raison des taux plus élevés que prévu visant les tarifs de retransmission de signaux éloignés pour la période allant de 2014 à 2018.

ÉTATS DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉS

(non audité)

<i>(en millions de dollars canadiens)</i>	30 novembre 2018	31 août 2018 (retraité, note 2)	1 ^{er} septembre 2017 (retraité, note 2)
ACTIF			
Actif courant			
Trésorerie	1 189	384	507
Créances clients	256	253	286
Stocks	104	61	59
Autres actifs courants [note 5]	336	273	179
Partie courante des actifs sur contrats [note 4]	68	59	15
Actifs détenus en vue de la vente	–	–	61
	1 953	1 030	1 107
Placements et autres actifs [notes 14 et 15]	684	660	937
Immobilisations corporelles	4 717	4 702	4 394
Autres actifs non courants [note 14]	186	197	216
Actifs d'impôt différé	5	4	4
Immobilisations incorporelles	7 483	7 482	7 435
Goodwill	280	280	280
Actifs sur contrats [note 4]	76	76	44
	15 384	14 431	14 417
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES			
Passif courant			
Emprunts à court terme [note 6]	40	40	–
Dettes fournisseurs et charges à payer	856	970	909
Provisions [note 7]	274	245	76
Impôt sur le résultat payable	118	133	151
Partie courante des passifs sur contrats [note 4]	222	226	214
Partie courante de la dette à long terme [notes 9 et 14]	1 251	1	2
Passifs détenus en vue de la vente	–	–	39
	2 761	1 615	1 391
Dettes à long terme [notes 9 et 14]	4 054	4 310	4 298
Autres passifs non courants	4	13	114
Provisions [note 7]	132	179	67
Crédits différés	438	442	469
Passifs sur contrats [note 4]	17	18	21
Passifs d'impôt différé	1 909	1 884	1 863
	9 315	8 461	8 223
Capitaux propres [notes 10 et 12]			
Actionnaires ordinaires et privilégiés	6 068	5 969	6 193
Participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales	1	1	1
	6 069	5 970	6 194
	15 384	14 431	14 417

Voir les notes des états financiers consolidés.

COMPTES DE RÉSULTAT CONSOLIDÉS
(non audité)

	Trois mois clos les 30 novembre	
<i>(en millions de dollars canadiens)</i>	2018	2017 (retraité, note 2)
Produits [notes 3 et 4]	1 355	1 245
Charges d'exploitation et d'administration [note 8]	(810)	(765)
Charges de restructuration [notes 7 et 8]	(1)	–
Amortissement :		
Produits différés tirés du matériel	6	9
Coûts de matériel différés	(24)	(30)
Immobilisations corporelles, immobilisations incorporelles et autres	(244)	(239)
Résultat d'exploitation des activités poursuivies	282	220
Amortissement des coûts de financement – dette à long terme	(1)	(1)
Charges d'intérêts	(62)	(61)
Quote-part du résultat d'une entreprise associée ou d'une coentreprise [note 15]	23	30
Autres profits	–	4
Résultat des activités poursuivies avant impôt sur le résultat	242	192
Charge d'impôt exigible [note 3]	35	36
Charge d'impôt différé	20	39
Résultat net des activités poursuivies	187	117
Résultat des activités abandonnées, déduction faite de l'impôt	–	(6)
Résultat net	187	111
Résultat net des activités poursuivies attribuable aux :		
Actionnaires	187	117
Résultat des activités abandonnées attribuable aux :		
Actionnaires	–	(6)
Résultat de base par action [note 11]		
Activités poursuivies	0,36	0,23
Activités abandonnées	–	(0,01)
	0,36	0,22
Résultat dilué par action [note 11]		
Activités poursuivies	0,36	0,23
Activités abandonnées	–	(0,01)
	0,36	0,22

Voir les notes des états financiers consolidés.

ÉTATS DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉS
(non audité)

	Trois mois clos les 30 novembre	
<i>(en millions de dollars canadiens)</i>	2018	2017 (retraité, note 2)
Résultat net	187	111
 Autres éléments du résultat global [note 12]		
Éléments pouvant être reclassés ultérieurement en résultat :		
Activités poursuivies :		
Variation de la juste valeur latente des dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	1	5
Rajustement au titre des éléments couverts comptabilisés au cours de la période	–	1
Quote-part des autres éléments du résultat global des entreprises associées	1	(1)
	2	5
 Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat :		
Réévaluations des régimes d'avantages du personnel :		
Activités poursuivies	9	(11)
	11	(6)
Résultat global	198	105
 Résultat global attribuable aux :		
Actionnaires	198	105

Voir les notes des états financiers consolidés.

ÉTATS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS (non audité)

Trois mois clos le 30 novembre 2018

<i>(en millions de dollars canadiens)</i>	Attribuables aux actionnaires					Capitaux propres attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle		Total des capitaux propres
	Capital social	Surplus d'apport	Résultats non distribués	Cumul des autres éléments du résultat global	Total	Total des capitaux propres		
1 ^{er} septembre 2018, comme déclaré précédemment	4 349	27	1 619	(39)	5 956	1	5 957	
Ajustements transitoires – IFRS 15 [note 2]	–	–	22	–	22	–	22	
Solde retraité au 1 ^{er} septembre 2018	4 349	27	1 641	(39)	5 978	1	5 979	
Variation des ajustements liés aux méthodes comptables [note 2]	–	–	(9)	–	(9)	–	(9)	
Solde retraité au 1 ^{er} septembre 2018	4 349	27	1 632	(39)	5 969	1	5 970	
Résultat net	–	–	187	–	187	–	187	
Autres éléments du résultat global	–	–	–	11	11	–	11	
Résultat global	–	–	187	11	198	–	198	
Dividendes	–	–	(102)	–	(102)	–	(102)	
Plan de réinvestissement des dividendes	53	–	(53)	–	–	–	–	
Actions émises en vertu d'un régime d'options sur actions	2	–	–	–	2	–	2	
Rémunération fondée sur des actions	–	1	–	–	1	–	1	
Solde au 30 novembre 2018	4 404	28	1 664	(28)	6 068	1	6 069	

Trois mois clos le 30 novembre 2017

<i>(en millions de dollars canadiens)</i>	Attribuables aux actionnaires					Capitaux propres attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle		Total des capitaux propres
	Capital social	Surplus d'apport	Résultats non distribués	Cumul des autres éléments du résultat global	Total	Total des capitaux propres		
1 ^{er} septembre 2017, comme déclaré précédemment	4 090	30	2 164	(131)	6 153	1	6 154	
Ajustements transitoires – IFRS 15 [note 2]	–	–	40	–	40	–	40	
Solde retraité au 1 ^{er} septembre 2017	4 090	30	2 204	(131)	6 193	1	6 194	
Résultat net [retraité, note 2]	–	–	111	–	111	–	111	
Autres éléments du résultat global	–	–	–	(6)	(6)	–	(6)	
Résultat global	–	–	111	(6)	105	–	105	
Dividendes	–	–	(98)	–	(98)	–	(98)	
Plan de réinvestissement des dividendes	52	–	(52)	–	–	–	–	
Actions émises en vertu d'un régime d'options sur actions	25	(5)	–	–	20	–	20	
Rémunération fondée sur des actions	–	1	–	–	1	–	1	
Solde retraité au 30 novembre 2017	4 167	26	2 165	(137)	6 221	1	6 222	

Voir les notes des états financiers consolidés.

TABLEAUX DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS (non audité)

	Trois mois clos les 30 novembre	
<i>(en millions de dollars canadiens)</i>	2018	2017 (retraité, note 2)
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Flux de trésorerie provenant des activités poursuivies [note 13]	439	367
Variation nette des soldes hors trésorerie liés aux activités poursuivies	(104)	1
Activités d'exploitation des activités abandonnées	–	(2)
	335	366
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisitions d'immobilisations corporelles [note 3]	(336)	(318)
Ajouts aux coûts de matériel, montant net [note 3]	(9)	(16)
Acquisitions d'autres immobilisations incorporelles [note 3]	(34)	(35)
Diminution (augmentation) nette des stocks	(44)	(30)
Produit de la vente des activités abandonnées, déduction faite de la trésorerie vendue	–	18
Acquisitions de placements et d'autres actifs, montant net	–	23
Produit de la cession d'immobilisations corporelles	–	7
	(423)	(351)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Augmentation de la dette à long terme	993	–
Frais de montage de facilités bancaires	(2)	–
Émission d'actions sans droit de vote de catégorie B [note 10]	2	21
Dividendes versés sur les actions de catégorie A et les actions sans droit de vote de catégorie B	(98)	(96)
Dividendes versés sur les actions privilégiées	(2)	(2)
	893	(77)
Augmentation (diminution) de la trésorerie	805	(62)
Trésorerie au début de la période	384	507
Trésorerie des activités poursuivies à la fin de la période	1 189	445

Voir les notes des états financiers consolidés.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS (non audité)

30 novembre 2018 et 2017

[Tous les montants sont en millions de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action]

1. INFORMATION SUR LA SOCIÉTÉ

Shaw Communications Inc. (la «société») est une entreprise canadienne de communications à exploitation diversifiée, dont voici les principales divisions : services de câblodistribution, services de vidéo par satellite et services de réseautage de données offerts aux clients résidentiels, aux entreprises et aux entités du secteur public («Filaire»); et services voix et données sans fil («Sans fil»). Les actions de la société sont inscrites à la Bourse de Toronto («TSX»), la Bourse de croissance TSX («TSXV») et la Bourse de New York («NYSE») (symboles boursiers : SJR.B, SJR.PR.A, SJR.PR.B à la TSX; SJR à la NYSE et SJR.A à la TSXV).

2. MODE DE PRÉSENTATION ET MÉTHODES COMPTABLES

Déclaration de conformité

Les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires de la société ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière («IFRS») et à la norme comptable internationale («IAS») 34, *Information financière intermédiaire*, publiées par l'International Accounting Standards Board («IASB»).

La publication des états financiers consolidés résumés intermédiaires de la société pour les trois mois clos le 30 novembre 2018 a été autorisée par le comité d'audit le 13 janvier 2019.

a) Mode de présentation

Les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires ont été préparés principalement selon le principe du coût historique, sauf comme il est spécifiquement indiqué dans la description des principales méthodes comptables suivies pour les états financiers consolidés de la société pour l'exercice clos le 31 août 2018, et les montants sont exprimés en millions de dollars canadiens à moins d'indication contraire. Les comptes de résultat consolidés résumés intermédiaires sont présentés selon le classement par nature des charges.

Certains montants comparatifs ont été reclassés afin d'être conformes au mode de présentation de la période considérée.

Les notes des états financiers consolidés résumés intermédiaires ne comprennent généralement que les événements et les transactions importants survenus depuis la fin du dernier exercice de la société et n'incluent pas toutes les informations requises par les IFRS aux fins des états financiers consolidés annuels de la société. Par conséquent, les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires doivent être lus en parallèle avec les états financiers consolidés de la société pour l'exercice clos le 31 août 2018.

Les états financiers consolidés résumés intermédiaires suivent les mêmes méthodes comptables et modalités d'application que celles utilisées dans les états financiers consolidés annuels les plus récents, sauf dans les cas indiqués plus loin.

b) Nouvelles normes comptables

Nous avons adopté les nouvelles normes comptables suivantes avec prise d'effet le 1^{er} septembre 2018.

- IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*, a été publiée en mai 2014 et remplace IAS 11, *Contrats de construction*, IAS 18, *Produits des activités ordinaires*, IFRIC 13, *Programmes de fidélisation de la clientèle*, IFRIC 15, *Contrats de construction de biens immobiliers*, IFRIC 18, *Transferts d'actifs provenant de clients*, et SIC-31, *Produits des activités ordinaires – Opérations de troc impliquant des services de publicité*. Selon la nouvelle norme, la comptabilisation des produits des activités ordinaires doit illustrer le transfert des biens ou des services promis aux clients selon le montant de la contrepartie attendue en échange de ces biens ou services. Ce principe doit être appliqué en cinq étapes :
 - 1) Identifier le contrat conclu avec le client
 - 2) Identifier les obligations de prestation prévues au contrat
 - 3) Déterminer le prix de transaction

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS (non audité)

30 novembre 2018 et 2017

[Tous les montants sont en millions de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action]

- 4) Répartir le prix de transaction entre les différentes obligations de prestation prévues au contrat
- 5) Comptabiliser les produits des activités ordinaires lorsque (ou à mesure que) les obligations de prestation sont remplies

IFRS 15 contient également des indications sur le traitement des coûts engagés pour l'obtention et l'exécution d'un contrat.

L'adoption d'IFRS 15 a eu une incidence sur les résultats présentés par la société, y compris le classement et le moment de la comptabilisation des produits ainsi que le traitement des coûts engagés pour obtenir des contrats avec des clients.

L'adoption de cette norme a eu une incidence importante principalement sur les forfaits de la division Sans fil selon lesquels le matériel et les services sont regroupés, notamment à l'égard du moment auquel les produits doivent être comptabilisés et du classement des produits. Le moment auquel les produits doivent être comptabilisés et leur classement ont été touchés parce que, au moment de la passation du contrat, IFRS 15 nécessite l'estimation de la contrepartie totale à recevoir sur la durée du contrat et la répartition de cette contrepartie entre toutes les obligations de prestation figurant dans le contrat en fonction généralement de leur prix de vente individuel relatif. Ces exigences ont entraîné une diminution des produits tirés du matériel comptabilisés au moment de la conclusion du contrat, étant donné que l'escompte comptabilisé antérieurement sur 24 mois est désormais comptabilisé à la conclusion du contrat, et une baisse des produits tirés des services comptabilisés sur la durée du contrat, étant donné qu'une partie de l'escompte alloué antérieurement uniquement aux produits tirés du matériel est allouée aux produits tirés des services. L'évaluation du total des produits comptabilisé sur la durée d'un contrat n'a pas été touchée par la nouvelle norme.

IFRS 15 exige également que les coûts marginaux d'obtention d'un contrat avec un client (par exemple, les commissions) soient inscrits à l'actif et amortis dans les charges d'exploitation sur la durée du contrat sur une base rationnelle et systématique conforme au rythme de fourniture des biens ou des services auxquels l'actif est lié. Auparavant, la société passait ces coûts en charges à mesure qu'ils étaient engagés.

La situation financière de la société a également été touchée par l'adoption d'IFRS 15, alors que de nouveaux actifs sur contrat et passifs sur contrat sont comptabilisés pour refléter les écarts entre le moment de la comptabilisation des produits et la facturation réelle de ces biens et services aux clients.

Aux fins de l'adoption de la nouvelle norme sur une base continue, nous devons poser des jugements à l'égard de la nouvelle norme. Nous devons poser des jugements pour déterminer si une promesse de fournir des biens ou des services peut être identifiée séparément, sur la manière de déterminer les prix de transaction et de répartir ces montants entre les obligations de prestation connexes. Nous devons également poser certains jugements pour déterminer si la rémunération fondée sur les ventes est une charge engagée pour obtenir des contrats avec les clients qui devrait être inscrite à l'actif et amortie par la suite de manière systématique au fil du temps.

Nous avons choisi d'adopter IFRS 15 selon son application rétrospective intégrale, sous réserve de certaines mesures de simplification. Par conséquent, toutes les informations comparatives des états financiers ont été préparées comme si IFRS 15 avait été adoptée le 1^{er} septembre 2017. Les méthodes comptables décrites à la note 2 ont été utilisées pour préparer les états financiers consolidés intermédiaires au 30 novembre 2018 et pour les trois mois clos à cette date, les informations comparatives présentées pour les trois mois clos le 30 novembre 2017 et les états de la situation financière consolidés au 1^{er} septembre 2017 et au 31 août 2018.

Nous avons décidé d'appliquer les mesures de simplification ci-après par suite de l'adoption d'IFRS 15 et de la transition à celle-ci :

- Aucun retraitement n'est nécessaire pour les contrats achevés qui commencent et se terminent au cours de la même période de présentation de l'information financière et ceux qui se sont terminés avant le 1^{er} septembre 2017.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS
(non audité)

30 novembre 2018 et 2017

[Tous les montants sont en millions de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action]

- Aucun retraitement n'est nécessaire pour les contrats modifiés avant le 1^{er} septembre 2017. L'effet global des modifications est pris en compte au moment d'identifier les obligations de prestation remplies et les obligations de prestation non remplies, de déterminer le prix de transaction et de répartir le prix de transaction aux obligations de prestation remplies et aux obligations de prestation non remplies.
- La non-nécessité de présenter, une fois par an, la partie non remplie des obligations de prestation liées aux contrats d'une durée maximale d'un an ou dans les cas où les produits comptabilisés correspondent au montant facturé au client.

Incidence d'IFRS 15, Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients

L'incidence du passage à IFRS 15 sur les postes touchés du compte de résultat consolidé résumé telle que présentée à la note 2 f) Ajustements transitoires pour les trois mois clos le 30 novembre 2017 est la suivante :

<i>(en millions de dollars canadiens)</i>	Trois mois clos le 30 novembre 2017		
	Tel que publié	Incidence de la transition	Après la transition
Produits	i) 1 249	(4)	1 245
Charges d'exploitation et d'administration	ii) (768)	3	(765)
Charge d'impôt sur le résultat	77	(1)	76
Résultat net des activités poursuivies	120	–	120

i) Répartition du prix de transaction

Pour calculer les produits comptabilisés à un point de vente, il faut estimer la contrepartie totale à recevoir sur la durée du contrat et la répartition de cette contrepartie entre toutes les obligations de prestation figurant dans le contrat en fonction généralement de leur prix de vente individuel relatif. En ce qui a trait aux contrats à terme de la division Sans fil, les produits tirés du matériel comptabilisés au moment de la conclusion du contrat, ainsi que les produits tirés des services comptabilisés sur la durée du contrat sont moins élevés que ceux comptabilisés antérieurement, comme il est mentionné ci-dessus.

ii) Commissions différées

Les coûts engagés pour obtenir ou exécuter un contrat avec un client étaient antérieurement passés en charges lorsqu'ils étaient engagés. Selon IFRS 15, ces coûts sont inscrits à l'actif et amortis par la suite comme des charges sur la durée du client sur une base rationnelle et systématique conforme au rythme de fourniture des biens ou des services auxquels l'actif est lié. Par conséquent, une réduction des commissions a été comptabilisée au cours de la période, de même qu'une augmentation compensatoire de l'amortissement des coûts inscrits à l'actif, sur la durée moyenne d'un client.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS (non audité)

30 novembre 2018 et 2017

[Tous les montants sont en millions de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action]

L'incidence du passage à IFRS 15 sur les produits ventilés pour les trois mois clos le 30 novembre 2017 est comme suit :

<i>(en millions de dollars canadiens)</i>	Trois mois clos le 30 novembre 2017		
	Tel que publié	Incidence de la transition	Après la transition
Services			
Division Filaire – Consommateurs	935	–	935
Division Filaire – Services aux entreprises	140	–	140
Sans fil	131	(4)	127
	1 206	(4)	1 202
Matériel et autres			
Sans fil	44	–	44
	44	–	44
Éliminations intersectorielles	(1)	–	(1)
Total des produits	1 249	(4)	1 245

L'incidence du passage à IFRS 15 sur les postes touchés des états de la situation financière consolidés résumés telle que présentée à la note 2 f) Ajustements transitoires au 1^{er} septembre 2017 et au 31 août 2018 est la suivante :

<i>(en millions de dollars canadiens)</i>		Au 1 ^{er} septembre 2017			Au 31 août 2018		
		Tel que publié	Incidence de la transition	Après la transition	Tel que publié	Incidence de la transition	Après la transition
Partie courante de l'actif courant	i)	–	15	15	–	59	59
Autres actifs courants	ii)	155	24	179	286	(13)	273
Actifs sur contrats	i)	–	44	44	–	76	76
Autres actifs non courants	ii)	255	(39)	216	300	(102)	198
Dettes fournisseurs et charges à payer	i)	913	(4)	909	971	(1)	970
Produits différés	i)	211	(211)	–	221	(221)	–
Partie courante des passifs sur contrats	i)	–	214	214	–	226	226
Crédits différés	i)	490	(21)	469	460	(18)	442
Passifs d'impôt différé	ii)	1 858	5	1 863	1 894	(6)	1 888
Passifs sur contrats	i)	–	21	21	–	18	18
Capitaux propres		6 154	40	6 194	5 957	22	5 979

i) Actifs et passifs sur contrats

Les actifs et passifs sur contrats découlent de la différence entre le moment de la comptabilisation des produits au début d'un contrat et le recouvrement des montants. Les actifs sur contrats résultent principalement de la différence entre les produits comptabilisés à la vente d'un appareil sans fil au début d'un contrat à terme et les montants recouverts au point de vente.

Les passifs sur contrats découlent de la réception d'un paiement sur un contrat conclu avec un client avant la fourniture des biens ou la prestation des services connexes. Nous comptabiliserons les actifs et les passifs sur contrats sur la base de chaque contrat, lequel sera présenté comme un actif net sur un seul contrat ou un passif net sur un seul contrat.

ii) Actif au titre des commissions différées

Selon IFRS 15, nous différons les commissions payées aux représentants internes et externes par suite de l'obtention de contrats avec des clients à titre d'actifs sur commissions différées et les amortissons selon le rythme de fourniture des biens ou des services au client, soit en général une période de 24 mois à 36 mois.

Voir la note 2 f) Ajustements transitoires pour l'incidence de l'application d'IFRS 15 sur les tableaux de flux de trésorerie consolidé présentés auparavant.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS (non audité)

30 novembre 2018 et 2017

[Tous les montants sont en millions de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action]

- IFRS 9, *Instruments financiers*, a été revue et publiée en juillet 2014 et remplace IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*. IFRS 9 présente des directives à jour sur le classement et l'évaluation d'instruments financiers, de nouvelles directives sur l'évaluation de la dépréciation des actifs financiers et de nouvelles directives sur la comptabilité de couverture. Nous avons appliqué IFRS 9 ainsi que les modifications corrélatives apportées à d'autres normes IFRS de manière rétrospective, sauf pour les modifications à la comptabilité de couverture, comme il est décrit ci-après, lesquelles ont été appliquées de manière prospective. L'adoption d'IFRS 9 n'a pas eu d'incidence importante sur notre performance financière ou les valeurs comptables des instruments financiers de la société, comme il est décrit à la note 2 f) ci-après.

IFRS 9 remplace les modèles de classement et d'évaluation d'IAS 39 par un modèle unique selon lequel les actifs financiers sont classés et évalués au coût amorti, à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global («JVAERG») ou à la juste valeur par le biais du résultat net («JVRN»), et élimine les catégories établies dans IAS 39, soit détenues à l'échéance, prêts et créances et disponibles à la vente. Les placements et les instruments de capitaux propres doivent par défaut être évalués à la JVRN, à moins qu'ils ne fassent au cas par cas l'objet d'un choix permettant l'évaluation irrévocable à la JVAERG. Le classement et l'évaluation des actifs financiers reposent sur le modèle économique en vertu duquel un actif financier est géré et sur les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels. L'adoption d'IFRS 9 n'a pas eu d'incidence significative sur l'évaluation des actifs financiers de la société :

- La trésorerie et les instruments dérivés classés comme disponibles à la vente et évalués à la JVRN en vertu d'IAS 39 continuent d'être évalués ainsi en vertu d'IFRS 9, selon un classement à la JVRN à jour.
- Les autres actifs financiers classés comme disponibles à la vente et évalués à la JVAERG en vertu d'IAS 39 continuent d'être évalués ainsi en vertu d'IFRS 9, selon un classement à la JVAERG à jour.
- Les placements dans des instruments de capitaux propres qui ne sont pas cotés sur un marché actif et dont la juste valeur ne peut être évaluée de façon fiable sont classés comme disponibles à la vente et comptabilisés au coût, diminué pour tenir compte de la dépréciation selon IAS 39, et doivent dorénavant être classés et évalués à la JVRN en vertu d'IFRS 9. Aucun changement n'a été apporté à l'évaluation de ces actifs au moment de la transition.
- Les créances clients et autres débiteurs classés comme prêts et créances et évalués au coût amorti en vertu d'IAS 39 continuent d'être évalués ainsi en vertu d'IFRS 9, selon un classement au coût amorti à jour.

IFRS 9 conserve la plupart des exigences d'IAS 39 pour les passifs financiers. Nous n'avons pas retenu l'option de la désignation de passifs financiers à la JVRN, de sorte que l'adoption d'IFRS 9 n'a pas influé sur nos méthodes de comptabilisation des passifs financiers, étant donné que tous les passifs continuent d'être évalués au coût amorti.

La dépréciation des passifs financiers en vertu d'IFRS 9 repose sur un modèle fondé sur les pertes de crédit attendues, contrairement au modèle des pertes subies d'IAS 39. IFRS 9 s'applique aux actifs financiers évalués au coût amorti, y compris les actifs sur contrats en vertu d'IFRS 15, et prévoit la prise en compte de divers facteurs, dont l'information historique, courante et prospective au moment d'évaluer les pertes de crédit attendues. Nous avons recours à la méthode simplifiée pour évaluer les pertes en fonction des pertes de crédit attendues pour la durée de vie pour les créances clients et les actifs sur contrats. Les montants jugés irrécouvrables sont radiés et comptabilisés dans les charges d'exploitation et d'administration au compte de résultat consolidé. Cette modification n'a pas eu d'incidence notable sur les créances clients.

IFRS 9 ne modifie pas fondamentalement les types de relations de couverture ni les exigences visant l'évaluation et la comptabilisation de l'inefficacité; elle nous oblige toutefois à nous assurer que les relations de couverture sont cohérentes avec notre objectif et notre stratégie de gestion des risques et à appliquer une approche tenant davantage compte d'informations qualitatives et prospectives pour évaluer l'efficacité d'une couverture. La norme prévoit également que les montants comptabilisés à l'égard d'opérations de couverture de flux de trésorerie liées à des acquisitions anticipées d'actifs non financiers réglées au cours de la période

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS (non audité)

30 novembre 2018 et 2017

[Tous les montants sont en millions de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action]

soient reclassés du cumul des autres éléments du résultat global au coût des actifs non financiers au moment de leur comptabilisation. En vertu d'IAS 39, lorsqu'une transaction prévue était par la suite comptabilisée comme un actif non financier, les montants étaient reclassés des autres éléments du résultat global.

Conformément aux dispositions transitoires d'IFRS 9 pour la comptabilité de couverture, la société a appliqué les exigences d'IFRS 9 en matière de comptabilité de couverture de façon prospective à compter de la date d'application initiale, sans retraitement des montants des périodes comparatives. Les relations de couverture admissibles de la société au 31 août 2018 étaient également admissibles à la comptabilité de couverture en vertu d'IFRS 9, de sorte qu'elles ont été considérées comme des relations de couverture maintenues. Étant donné que les conditions essentielles des instruments de couverture concordent avec celles des éléments couverts correspondants, toutes les relations de couverture continuent d'être efficaces selon les exigences relatives à l'évaluation de l'efficacité d'IFRS 9. La société n'a désigné aucune relation de couverture en vertu d'IFRS 9 qui n'aurait pas satisfait aux critères de la comptabilité de couverture admissible en vertu d'IAS 39.

c) Normes et modifications de normes publiées, mais non encore entrées en vigueur

La société n'a pas encore adopté certaines normes et modifications qui ont été publiées, mais qui ne sont pas encore en vigueur. La prise de position comptable suivante est en cours d'évaluation afin de déterminer son incidence sur les résultats et la situation financière de la société.

- IFRS 16, *Contrats de location*, a été publiée en janvier 2016 et remplace IAS 17, *Contrats de location*. La nouvelle norme exige des entités qu'elles comptabilisent les actifs et les passifs découlant des contrats de location à l'état de la situation financière. Pour les preneurs, IFRS 16 élimine le classement des contrats de location à titre de contrats de location simple ou de contrats de location-financement, et traite de fait tous les contrats de location comme des contrats de location-financement. Certains contrats de location à court terme (moins de 12 mois) et les contrats de location d'actifs de faible valeur ne sont pas assujettis à ces exigences et peuvent continuer d'être traités à titre de contrats de location simple. Les bailleurs continueront de suivre un modèle de classement des contrats de location à deux catégories. Le classement permettra de déterminer de quelle manière et à quel moment le bailleur comptabilisera les produits locatifs, et quels actifs seront comptabilisés.

Étant donné que la société a des obligations contractuelles importantes qui sont actuellement comptabilisées à titre de contrats de location simple, elle s'attend à ce que l'adoption d'IFRS 16 donne lieu à une augmentation importante des actifs et des passifs et à des changements importants relativement au moment de la comptabilisation des charges associées aux ententes locatives bien qu'à ce stade-ci du processus de mise en œuvre d'IFRS 16 par la société, il est impossible de procéder à des estimations quantitatives raisonnables quant aux effets de la nouvelle norme.

Cette nouvelle norme est décrite dans nos états financiers consolidés de 2018. Nous continuons d'en évaluer l'incidence sur nos états financiers consolidés et poursuivons sa mise en œuvre. À la date de publication des présents états financiers intermédiaires, aucune modification importante n'avait été apportée aux informations sur la mise en œuvre de la norme présentées dans les états financiers de 2018. Nous prévoyons présenter l'incidence financière estimée de l'adoption d'IFRS 16 dans les résultats financiers consolidés annuels audités de 2019.

d) Activités abandonnées

La société présente les résultats financiers des activités abandonnées séparément des résultats financiers des activités poursuivies pour distinguer l'incidence financière des transactions de cession de celle des activités poursuivies. L'information financière sur les activités abandonnées est présentée lorsque la cession d'une composante ou d'un groupe de composantes de la société constitue un changement stratégique qui aura une incidence importante sur les résultats d'exploitation et les résultats financiers de la société, et que les activités et les flux de trésorerie peuvent être clairement distingués, sur le plan opérationnel et pour la communication d'informations financières, du reste de la société.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS
(non audité)

30 novembre 2018 et 2017

[Tous les montants sont en millions de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action]

Les résultats des activités abandonnées sont exclus de l'information sur les activités poursuivies et de l'information sectorielle qui figurent dans les états financiers consolidés résumés intermédiaires et les notes des états financiers consolidés résumés intermédiaires, sauf indication contraire, et sont présentés déduction faite de l'impôt dans le compte de résultat de la période considérée et des périodes de comparaison. Voir les états financiers consolidés de la société pour l'exercice clos le 31 août 2018 pour plus de renseignements sur les activités abandonnées de la société.

e) Modification de méthode comptable

Le 1^{er} septembre 2018, la société a volontairement modifié sa méthode comptable pour le traitement des terminaux de câblodistribution numériques afin de les comptabiliser comme immobilisations corporelles plutôt que comme stocks à l'acquisition. La société estime que la modification de la méthode comptable permettra d'accroître la pertinence et la limpidité des informations financières, la société ayant modifié les services offerts à ses clients, de sorte que les terminaux de câblodistribution numériques sont dorénavant surtout loués plutôt que vendus aux clients. Par le passé, les stocks comprenaient les terminaux de câblodistribution numériques, qui étaient détenus par les clients jusqu'à la location ou à l'achat au coût ou à un prix subventionné. Lorsque le matériel était loué, les coûts étaient portés aux immobilisations corporelles et amortis sur la durée d'utilité du matériel, puis sortis des dépenses d'investissement et réaffectés aux stocks une fois le matériel remis par le client. Aux termes de la nouvelle méthode, tous les terminaux de câblodistribution numériques seront classés comme immobilisations corporelles qu'ils soient déployés ou non dans les résidences des clients, la société estimant que cette façon de faire reflète mieux la réalité économique de ses activités. La modification de méthode comptable a été appliquée de manière rétrospective. Voir la note 2 f) Ajustements transitoires ci-après pour connaître l'incidence de cette modification de méthode comptable sur les états de la situation financière consolidés, les comptes de résultat consolidés et les tableaux des flux de trésorerie consolidés auparavant présentés.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS
(non audité)

30 novembre 2018 et 2017

[Tous les montants sont en millions de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action]

f) Ajustements transitoires

L'incidence de la transition à IFRS 15 et de l'adoption de la nouvelle méthode comptable présentée ci-dessus sur le compte de résultat consolidé résumé pour les trois mois clos le 30 novembre 2017 est présentée ci-après.

<i>(en millions de dollars canadiens)</i>	Trois mois clos le 30 novembre 2017			
	Tel que publié	Transition à IFRS 15	Modification de méthode comptable	Après la transition
Produits	1 249	(4)	–	1 245
Charges d'exploitation et d'administration	(768)	3	–	(765)
Charges de restructuration	–	–	–	–
Amortissement :				
Produits différés tirés du matériel	9	–	–	9
Coûts de matériel différés	(30)	–	–	(30)
Immobilisations corporelles, immobilisations incorporelles et autres	(235)	–	(4)	(239)
Résultat d'exploitation des activités poursuivies	225	(1)	(4)	220
Amortissement des coûts de financement – dette à long terme	(1)	–	–	(1)
Charges d'intérêts	(61)	–	–	(61)
Quote-part du résultat d'une entreprise associée ou d'une coentreprise	30	–	–	30
Autres profits	4	–	–	4
Résultat des activités poursuivies avant impôt sur le résultat	197	(1)	(4)	192
Charge d'impôt exigible	36	–	–	36
Charge d'impôt différé	41	(1)	(1)	39
Résultat net des activités poursuivies	120	–	(3)	117
Résultat des activités abandonnées, déduction faite de l'impôt	(6)	–	–	(6)
Résultat net	114	–	(3)	111
Résultat net des activités poursuivies attribuable aux :				
Actionnaires	120	–	(3)	117
Résultat des activités abandonnées attribuable aux :				
Actionnaires	(6)	–	–	(6)
Résultat de base par action				
Activités poursuivies	0,23	–	–	0,23
Activités abandonnées	(0,01)	–	–	(0,01)
	0,22	–	–	0,22
Résultat dilué par action				
Activités poursuivies	0,23	–	–	0,23
Activités abandonnées	(0,01)	–	–	(0,01)
	0,22	–	–	0,22

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS
(non audité)

30 novembre 2018 et 2017

[Tous les montants sont en millions de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action]

L'incidence de la transition à IFRS 15 et de l'adoption de la nouvelle méthode comptable présentée ci-dessus sur l'état de la situation financière consolidé résumé au 1^{er} septembre 2017 est présentée ci-après.

<i>(en millions de dollars canadiens)</i>	Au 1 ^{er} septembre 2017			
	Tel que publié	Transition à IFRS 15	Modification de méthode comptable	Après la transition
ACTIF				
Actif courant				
Trésorerie	507	–	–	507
Créances clients	286	–	–	286
Stocks	109	–	(50)	59
Autres actifs courants	155	24	–	179
Partie courante des actifs sur contrats	–	15	–	15
Actifs détenus en vue de la vente	61	–	–	61
	1 118	39	(50)	1 107
Placements et autres actifs	937	–	–	937
Immobilisations corporelles	4 344	–	50	4 394
Autres actifs non courants	255	(39)	–	216
Actifs d'impôt différé	4	–	–	4
Immobilisations incorporelles	7 435	–	–	7 435
Goodwill	280	–	–	280
Actifs sur contrats	–	44	–	44
	14 373	44	–	14 417
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES				
Passif courant				
Emprunts à court terme	–	–	–	–
Dettes fournisseurs et charges à payer	913	(4)	–	909
Provisions	76	–	–	76
Impôt sur le résultat payable	151	–	–	151
Produits différés	211	(211)	–	–
Partie courante des passifs sur contrats	–	214	–	214
Partie courante de la dette à long terme	2	–	–	2
Passifs détenus en vue de la vente	39	–	–	39
	1 392	(1)	–	1 391
Dette à long terme	4 298	–	–	4 298
Autres passifs non courants	114	–	–	114
Provisions	67	–	–	67
Crédits différés	490	(21)	–	469
Passifs sur contrats	–	21	–	21
Passifs d'impôt différé	1 858	5	–	1 863
	8 219	4	–	8 223
Capitaux propres				
Actionnaires ordinaires et privilégiés	6 153	40	–	6 193
Participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales	1	–	–	1
	6 154	40	–	6 194
	14 373	44	–	14 417

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS
(non audité)

30 novembre 2018 et 2017

[Tous les montants sont en millions de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action]

L'incidence de la transition à IFRS 15 et de l'adoption de la nouvelle méthode comptable présentée ci-dessus sur l'état de la situation financière consolidé résumé au 31 août 2018 se présente comme suit.

<i>(en millions de dollars canadiens)</i>	Au 31 août 2018			
	Tel que publié	Transition à IFRS 15	Modification de méthode comptable	Après la transition
ACTIF				
Actif courant				
Trésorerie	384	–	–	384
Créances clients	255	–	(2)	253
Stocks	101	–	(40)	61
Autres actifs courants	286	(13)	–	273
Partie courante des actifs sur contrats	–	59	–	59
Actifs détenus en vue de la vente	–	–	–	–
	1 026	46	(42)	1 030
Placements et autres actifs	660	–	–	660
Immobilisations corporelles	4 672	–	30	4 702
Autres actifs non courants	300	(102)	(1)	197
Actifs d'impôt différé	4	–	–	4
Immobilisations incorporelles	7 482	–	–	7 482
Goodwill	280	–	–	280
Actifs sur contrats	–	76	–	76
	14 424	20	(13)	14 431
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES				
Passif courant				
Emprunts à court terme	40	–	–	40
Dettes fournisseurs et charges à payer	971	(1)	–	970
Provisions	245	–	–	245
Impôt sur le résultat payable	133	–	–	133
Produits différés	221	(221)	–	–
Partie courante des passifs sur contrats	–	226	–	226
Partie courante de la dette à long terme	1	–	–	1
Passifs détenus en vue de la vente	–	–	–	–
	1 611	4	–	1 615
Dette à long terme	4 310	–	–	4 310
Autres passifs non courants	13	–	–	13
Provisions	179	–	–	179
Crédits différés	460	(18)	–	442
Passifs sur contrats	–	18	–	18
Passifs d'impôt différé	1 894	(7)	(3)	1 884
	8 467	(3)	(3)	8 461
Capitaux propres				
Actionnaires ordinaires et privilégiés	5 956	22	(9)	5 969
Participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales	1	–	–	1
	5 957	22	(9)	5 970
	14 424	19	(12)	14 431

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS
(non audité)

30 novembre 2018 et 2017

[Tous les montants sont en millions de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action]

L'incidence de la transition à IFRS 15 et de l'adoption de la nouvelle méthode comptable présentée ci-dessus sur le tableau des flux de trésorerie consolidé résumé pour les trois mois clos le 30 novembre 2017 se présente comme suit.

	Trois mois clos le 30 novembre 2017			
	Tel que publié	Transition à IFRS 15	Modification de méthode comptable	Après la transition
<i>(en millions de dollars canadiens)</i>				
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION				
Flux de trésorerie provenant des activités poursuivies	384	(17)	–	367
Variation nette des soldes hors trésorerie liés aux activités poursuivies	(17)	17	1	1
Activités d'exploitation des activités abandonnées	(2)	–	–	(2)
	365	–	1	366
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT				
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(332)	–	14	(318)
Ajouts aux coûts de matériel (montant net)	(16)	–	–	(16)
Acquisitions d'autres immobilisations incorporelles	(35)	–	–	(35)
Augmentation (diminution) nette des stocks	(15)	–	(15)	(30)
Produit de la vente et activités abandonnées, déduction faite de la trésorerie vendue	18	–	–	18
Acquisitions de placements et d'autres actifs, montant net	23	–	–	23
Produit de la cession d'immobilisations corporelles	7	–	–	7
	(350)	–	(1)	(351)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT				
Émission d'actions sans droit de vote de catégorie B	21	–	–	21
Dividendes versés sur les actions de catégorie A et les actions sans droit de vote de catégorie B	(96)	–	–	(96)
Dividendes versés sur les actions privilégiées	(2)	–	–	(2)
	(77)	–	–	(77)
Augmentation (diminution) de la trésorerie	(62)	–	–	(62)
Trésorerie au début de la période	507	–	–	507
Trésorerie des activités poursuivies à la fin de la période	445	–	–	445

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS
(non audité)

30 novembre 2018 et 2017

[Tous les montants sont en millions de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action]

3. INFORMATIONS SECTORIELLES

Le chef de la direction, le président et le vice-président exécutif, chef des finances et chef du développement des affaires sont les principaux décideurs opérationnels de la société. Ils évaluent la performance opérationnelle de la société selon les divisions de la société, soit les divisions Filaire et Sans fil. Les principaux décideurs opérationnels se fondent sur le résultat d'exploitation avant charges de restructuration et amortissement de chaque division comme mesure clé pour prendre des décisions touchant l'exploitation et évaluer la performance.

La division Filaire offre à des consommateurs canadiens des services de télécommunication, notamment la vidéo, Internet, le Wi-Fi, la téléphonie, la vidéo par satellite et le réseautage de données au moyen d'un réseau dorsal de fibre optique national à des consommateurs canadiens, à des entreprises nord-américaines et à des entités du secteur public. La division Sans fil offre des services voix et données à sa clientèle en Ontario, en Colombie-Britannique et en Alberta.

Les deux divisions isolables de la société sont situées essentiellement au Canada. Le tableau suivant présente des données sur les activités par division.

Informations concernant l'exploitation

	Trois mois clos les 30 novembre	
	2018	2017 (retraité, note 2)
Produits		
Division Filaire	1 083	1 075
Division Sans fil	273	171
	1 356	1 246
Éliminations intersectorielles	(1)	(1)
	1 355	1 245
Résultat d'exploitation avant charges de restructuration et amortissement		
Division Filaire	500	447
Division Sans fil	45	33
	545	480
Charges de restructuration	(1)	–
Amortissement	(262)	(260)
Résultat d'exploitation	282	220
Impôt exigible		
Lié aux activités d'exploitation	50	44
Autre / non lié aux activités d'exploitation	(15)	(8)
	35	36

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS
(non audité)

30 novembre 2018 et 2017

[Tous les montants sont en millions de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action]

Dépenses d'investissement

	Trois mois clos les 30 novembre	
	2018	2017 (retraité, note 2)
Dépenses d'investissement selon la méthode de la comptabilité d'engagement		
Division Filaire	195	205
Division Sans fil	66	116
	261	321
Coûts du matériel (déduction faite des produits)		
Division Filaire	10	18
Dépenses d'investissement et coûts de matériel (montant net)		
Division Filaire	205	223
Division Sans fil	66	116
	271	339
Rapprochement avec les tableaux des flux de trésorerie consolidés		
Acquisitions d'immobilisations corporelles	336	318
Ajouts aux coûts de matériel (montant net)	9	16
Acquisitions d'autres immobilisations incorporelles	34	35
Total des dépenses d'investissement et des coûts de matériel (montant net) selon les tableaux des flux de trésorerie consolidés	379	369
Augmentation (diminution) du fonds de roulement et des autres passifs liée aux dépenses d'investissement	(109)	(24)
Diminution des créances pour financement du matériel d'abonnés	1	1
Moins : produit de la cession d'immobilisations corporelles	-	(7)
Total des dépenses d'investissement et des coûts de matériel par secteurs	271	339

4. PRODUITS**Principales méthodes comptables**

La société comptabilise les produits des contrats avec les clients conformément aux cinq étapes suivantes d'IFRS 15 :

- 1) Identifier le contrat conclu avec le client
- 2) Identifier les obligations de prestation prévues au contrat
- 3) Déterminer le prix de transaction
- 4) Répartir le prix de transaction entre les différentes obligations de prestation prévues au contrat
- 5) Comptabiliser les produits des activités ordinaires lorsque (ou à mesure que) les obligations de prestation sont remplies

Les produits découlant de chaque obligation de prestation sont comptabilisés dans le temps (c.-à-d. des services) ou à un moment donné (c.-à-d. du matériel). Pour les obligations de prestation satisfaites dans le temps, les produits sont comptabilisés au fur et à mesure que les services sont rendus. En général, ces services sont rendus et comptabilisés chaque mois. Les produits découlant des obligations de prestation satisfaites à un moment donné sont comptabilisés lorsque le contrôle de l'article ou du service est transféré au client. Les produits de certains contrats à long terme sont comptabilisés à l'aide de méthodes fondées sur les extrants tenant compte des produits livrés, de la prestation effectuée jusqu'à la date considérée et du temps écoulé.

Pour les articles groupés (p. ex., appareils sans fil, et services voix et données), une obligation de prestation distincte est comptabilisée pour chaque article si celui-ci répond à la définition de bien ou de service distinct. Le prix de vente de chaque article est déterminé au moyen de prix observables, ajustés en fonction des conditions du marché et d'autres facteurs, s'il y a lieu.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS
(non audité)

30 novembre 2018 et 2017

[Tous les montants sont en millions de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action]

Dans les situations où un client peut modifier son contrat selon des modalités préétablies et où nous ne pouvons faire respecter qu'un prix inférieur au prix de la transaction convenu, nous répartissons le produit entre les obligations de prestation au moyen des droits exécutoires et des obligations minimaux, tout montant excédentaire étant comptabilisé à titre de produit lorsqu'il est gagné.

Actifs et passifs sur contrats

Nous comptabilisons un actif sur contrat lorsque nous avons fourni des biens et services à un client et que notre droit à une contrepartie liée à l'obligation de prestation est conditionnel au respect d'autres obligations de prestation. Les actifs sur contrats sont transférés aux comptes clients lorsque notre droit à une contrepartie ne devient conditionnel qu'avec le passage du temps. Un passif sur contrat est comptabilisé lorsque nous recevons une contrepartie avant le transfert de produits ou de services à un client. Nous comptabilisons l'actif ou le passif sur contrat pour chacun des contrats, chaque contrat étant présenté au montant net comme un actif sur contrat ou un passif sur contrat.

Actifs au titre des commissions différées

Nous différons les coûts marginaux engagés pour obtenir ou exécuter un contrat avec un client sur la période estimative des avantages qu'il est possible d'en tirer, dans la mesure où ils sont recouvrables. Ces coûts comprennent certaines commissions payées aux représentants internes et externes. Nous les différons à titre d'actifs sur commissions différées dans les autres actifs et les amortissons dans les charges d'exploitation selon le rythme de fourniture des biens ou des services au client, soit en général de façon uniforme sur une période de 24 mois à 36 mois consécutifs.

Utilisation des estimations et des jugements

L'application d'IFRS 15 exige que Shaw pose des jugements et fasse des estimations qui ont une incidence sur le montant et le moment des produits tirés des contrats avec les clients, y compris l'estimation du prix de vente de chaque produit et service sans fil, l'identification des obligations de prestation d'un contrat et le moment de la satisfaction des obligations de prestation en vertu d'un contrat à long terme.

La détermination des coûts que nous engageons pour obtenir ou exécuter un contrat qui répond aux critères de report d'IFRS 15 nous oblige à poser des jugements importants. Nous prévoyons que les commissions payées aux représentants internes et externes par suite de l'obtention de contrats avec des clients seront recouvrables.

Actifs et passifs sur contrats

Le tableau ci-après présente un rapprochement des variations importantes de la partie courante et à long terme des actifs et passifs sur contrats pendant la période.

	Actifs sur contrats	Passifs sur contrats
Solde d'ouverture au 1 ^{er} septembre 2018	135	244
Augmentation des actifs sur contrats découlant des produits comptabilisés pendant la période	49	–
Actifs sur contrats transférés aux créances clients	(38)	–
Contrats résiliés transférés aux créances clients	(2)	–
Produits comptabilisés inclus dans les passifs sur contrats au début de l'exercice	–	(229)
Augmentation des passifs sur contrats pendant la période	–	224
Solde de clôture au 30 novembre 2018	144	239

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS
(non audité)

30 novembre 2018 et 2017

[Tous les montants sont en millions de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action]

Actifs de commissions différés

Le tableau ci-après présente un résumé des changements des actifs de commissions différés comptabilisés des coûts marginaux engagés pour obtenir des contrats avec des clients au cours des trois mois clos les 30 novembre 2018 et 2017. Nous croyons que ces montants seront recouverts au moyen des produits tirés des contrats connexes. Les actifs de commissions différés sont présentés dans les autres actifs courants (où ils seront amortis en résultat net dans les douze mois suivant la date des états financiers) ou dans les autres actifs à long terme.

	Trois mois clos les 30 novembre	
	2018	2017
Solde d'ouverture	75	57
Ajouts aux actifs de commissions différés	20	14
Amortissement comptabilisé au titre des actifs de commissions différés	(15)	(11)
Solde de clôture	80	60

Les commissions sont amorties sur une période de 24 à 36 mois.

Ventilation des produits

	Trois mois clos les 30 novembre	
	2018	2017 (retraîtée, note 2)
Services		
Division Filaire – Consommateurs	936	935
Division Filaire – Services aux entreprises	147	140
Division Sans fil	167	127
	1 250	1 202
Matériel et autres		
Division Sans fil	106	44
	106	44
Éliminations intersectorielles	(1)	(1)
Total des produits	1 355	1 245

Obligations de prestation restantes

Le tableau suivant présente les produits qui devraient être comptabilisés en lien avec des obligations de prestation qui n'étaient pas satisfaites (ou qui l'étaient en partie seulement) au 30 novembre 2018.

	Moins de	Moins de	Total
	1 an	2 ans	
Division Filaire	707	259	966
Division Sans fil	281	116	397
Total	988	375	1 363

Au moment d'estimer les prix de transactions minimaux à répartir aux obligations de prestation non satisfaites, ou satisfaites en partie, Shaw a appliqué la mesure de simplification pour ne pas divulguer d'information sur les obligations de prestation restantes dont la durée prévue initiale est d'un an ou moins et pour les contrats où la valeur facturée est la même que celle transférée au client.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS (non audité)

30 novembre 2018 et 2017

[Tous les montants sont en millions de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action]

5. AUTRES ACTIFS COURANTS

	30 novembre 2018 \$	31 août 2018 (retraité, note 2) \$
Charges payées d'avance	135	104
Coûts engagés pour obtenir ou exécuter un contrat avec un client ¹	52	48
Créances liées aux téléphones sans fil ²	149	121
	336	273

¹⁾ Les coûts engagés pour obtenir ou exécuter un contrat avec un client sont inscrits à l'actif et amortis par la suite comme des charges sur la durée moyenne du client.

²⁾ Ces montants font référence à la partie courante des créances sur les téléphones sans fil, comme il est indiqué dans la méthode de comptabilisation des produits et des charges présentée dans les principales méthodes comptables suivies pour les états financiers consolidés de la société pour l'exercice clos le 31 août 2018.

6. EMPRUNTS À COURT TERME

La société a établi un programme de titrisation des créances clients auprès d'une institution financière canadienne, dans le cadre duquel elle pourra vendre certains comptes clients jusqu'à concurrence de 100 \$. La société continuera d'assurer le service des comptes clients vendus et conservera la quasi-totalité des risques et avantages qui y sont associés. Par conséquent, les comptes clients continueront d'être comptabilisés dans les états de la situation financière consolidés de la société, et le financement obtenu sera comptabilisé à titre de passif courant (emprunts renouvelables à taux variables) garanti par les comptes clients. Les droits de l'acheteur relativement à ces comptes clients ont priorité de rang sur les droits de la société et, aux termes du programme, la société ne peut utiliser les comptes clients comme garantie à aucune autre fin. L'acheteur des comptes clients ne détient aucun droit sur les autres actifs de la société. Cette entente renouvelable prend fin le 19 juin 2019.

Le programme de titrisation de créances clients se présente comme suit :

	30 novembre 2018 \$	31 août 2018 \$
Créances clients vendues à l'acheteur à titre de garantie	443	429
Emprunts à court terme de l'acheteur	(40)	(40)
Surdimensionnement	403	389
	2018	2017
Programme de titrisation des créances clients au début de la période	40	-
Produit de la titrisation des créances clients	-	-
Remboursement des emprunts au titre de la titrisation des créances clients	-	-
Programme de titrisation des créances clients à la fin de la période	40	-

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS (non audité)

30 novembre 2018 et 2017

[Tous les montants sont en millions de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action]

7. PROVISIONS

	Obligations liées à la mise hors service			Total \$
	d'immobilisations \$	Restructuration ¹ \$	Autre \$	
Solde au 1 ^{er} septembre 2018	67	276	81	424
Ajouts	–	1	9	10
Désactualisation	1	–	–	1
Reprise	–	–	(1)	(1)
Paievements	–	(26)	(2)	(28)
Solde au 30 novembre 2018	68	251	87	406
Courantes	–	166	79	245
Long terme	67	110	2	179
Solde au 1 ^{er} septembre 2018	67	276	81	424
Courantes	–	187	87	274
Long terme	68	64	–	132
Solde au 30 novembre 2018	68	251	87	406

¹⁾ Dans le cadre de l'initiative de transformation totale de l'entreprise, la société a mis sur pied un programme de départs volontaires pour les employés admissibles au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2018 et a apporté d'autres modifications à sa structure organisationnelle au cours des troisième et quatrième trimestres. Un montant de 26 \$ a été payé au cours de l'exercice 2019. Les charges résiduelles devraient être acquittées d'ici les 26 prochains mois.

8. CHARGES D'EXPLOITATION ET D'ADMINISTRATION ET CHARGES DE RESTRUCTURATION

	Trois mois clos les 30 novembre	
	2018	2017 (retraité, note 2)
Salaires et avantages du personnel ¹	162	196
Achat de biens et de services	649	569
	811	765

¹⁾ Pour la période de trois mois close le 30 novembre 2018, les salaires et avantages du personnel comprennent des charges de restructuration de 1 \$ (néant en 2017).

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS
(non audité)

30 novembre 2018 et 2017

[Tous les montants sont en millions de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action]

9. DETTE À LONG TERME

	30 novembre 2018				31 août 2018		
	Taux d'intérêt effectif	Dettes à long terme au coût amorti ¹	Ajustement des coûts de financement ¹	Dettes à long terme remboursable à l'échéance	Dettes à long terme au coût amorti ¹	Ajustement des coûts de financement ¹	Dettes à long terme remboursable à l'échéance
	%	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Siège social							
Billets de premier rang canadiens à taux fixe							
5,65 % échéant le 1 ^{er} octobre 2019	5,69	1 249	1	1 250	1 248	2	1 250
5,50 % échéant le 7 décembre 2020	5,55	499	1	500	499	1	500
3,15 % échéant le 19 février 2021	3,17	299	1	300	299	1	300
3,80 % échéant le 2 novembre 2023	3,80	497	3	500	–	–	–
4,35 % échéant le 31 janvier 2024	4,35	498	2	500	498	2	500
3,80 % échéant le 1 ^{er} mars 2027	3,84	298	2	300	298	2	300
4,40 % échéant le 2 novembre 2028	4,40	496	4	500	–	–	–
6,75 % échéant le 9 novembre 2039	6,89	1 419	31	1 450	1 419	31	1 450
		5 255	45	5 300	4 261	39	4 300
Divers							
Burrard Landing Lot 2 Holdings Partnership	Divers	50	–	50	50	–	50
Total de la dette consolidée		5 305	45	5 350	4 311	39	4 350
Moins la partie courante ²		1 251	1	1 252	1	–	1
		4 054	44	4 098	4 310	39	4 349

¹⁾ La dette à long terme est présentée, déduction faite des escomptes et des coûts de financement non amortis.²⁾ La partie courante de la dette à long terme comprend les montants à rembourser d'ici un an relativement aux billets de premier rang échéant le 1^{er} octobre 2019 et les prêts de Burrard Landing.

Le 2 novembre 2018, la société a émis des billets de premier rang pour un montant de 500 \$ à un taux de 3,80 %, venant à échéance le 2 novembre 2023, et des billets de premier rang pour un montant de 500 \$ à un taux de 4,40 %, venant à échéance le 2 novembre 2028.

Le 21 novembre 2018, la société a modifié les modalités de la facilité de crédit bancaire afin de reporter la date d'échéance à décembre 2023.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS
(non audité)

30 novembre 2018 et 2017

[Tous les montants sont en millions de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action]

10. CAPITAL SOCIAL

Le tableau suivant présente les variations du capital social au cours de l'exercice clos le 30 novembre 2018 :

	Actions de catégorie A		Actions sans droit de vote de catégorie B		Actions privilégiées de série A		Actions privilégiées de série B	
	Nombre d'actions	\$	Nombre d'actions	\$	Nombre d'actions	\$	Nombre d'actions	\$
31 août 2018	22 420 064	2	484 194 344	4 054	10 012 393	245	1 987 607	48
Émises aux fins de l'exercice d'options sur actions	-	-	73 067	2	-	-	-	-
Émises conformément au plan de réinvestissement des dividendes	-	-	2 142 987	53	-	-	-	-
30 novembre 2018	22 420 064	2	486 410 398	4 109	10 012 393	245	1 987 607	48

11. RÉSULTAT PAR ACTION

Le calcul du résultat par action se présente comme suit :

	Trois mois clos les 30 novembre	
	2018	2017 (retraité, note 2)
Numérateur aux fins du résultat par action de base et dilué (\$)		
Résultat net des activités poursuivies	187	117
Moins : dividendes sur actions privilégiées	(2)	(2)
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires des activités poursuivies	185	115
Résultat des activités abandonnées	-	(6)
Résultat des activités abandonnées attribuable aux actionnaires ordinaires	-	(6)
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires	185	109
Dénominateur (en millions d'actions)		
Nombre moyen pondéré d'actions de catégorie A et d'actions sans droit de vote de catégorie B aux fins du résultat par action de base	507	498
Effet des titres dilutifs ¹	1	1
Nombre moyen pondéré d'actions de catégorie A et d'actions sans droit de vote de catégorie B aux fins du résultat par action dilué	508	499
Résultat de base par action (\$)		
Activités poursuivies	0,36	0,23
Activités abandonnées	-	(0,01)
Attribuable aux actionnaires ordinaires	0,36	0,22
Résultat dilué par action (\$)		
Activités poursuivies	0,36	0,23
Activités abandonnées	-	(0,01)
Attribuable aux actionnaires ordinaires	0,36	0,22

¹⁾ Le calcul du résultat par action ne tient pas compte de l'effet des titres potentiellement dilutifs de certaines options sur actions puisque leur effet est antidilutif. Pour les trois mois clos le 30 novembre 2018, 6 976 976 (2 383 853 en 2017) options ont été exclues du calcul du résultat dilué par action.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS
(non audité)

30 novembre 2018 et 2017

[Tous les montants sont en millions de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action]

12. AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL ET CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL

Les composantes des autres éléments du résultat global et l'incidence fiscale connexe pour les trois mois clos le 30 novembre 2018 sont comme suit :

	Montant	Impôt sur le	Montant
	\$	résultat	net
	\$	\$	\$
Éléments pouvant être reclassés ultérieurement en résultat			
Activités poursuivies :			
Variation de la juste valeur latente des dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	1	-	1
Quote-part des autres éléments du résultat global des entreprises associées	1	-	1
	2	-	2
Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat			
Réévaluations des régimes d'avantages du personnel :			
Activités poursuivies	12	(3)	9
	14	(3)	11

Les composantes des autres éléments du résultat global et l'incidence fiscale connexe pour les trois mois clos le 30 novembre 2017 sont comme suit :

	Montant	Impôt sur le	Montant
	\$	résultat	net
	\$	\$	\$
Éléments pouvant être reclassés ultérieurement en résultat			
Activités poursuivies :			
Variation de la juste valeur latente des dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	7	(2)	5
Rajustement au titre des éléments couverts comptabilisés au cours de la période	1	-	1
Quote-part des autres éléments du résultat global des entreprises associées	(1)	-	(1)
	7	(2)	5
Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat			
Réévaluations des régimes d'avantages du personnel :			
Activités poursuivies	(15)	4	(11)
	(8)	2	(6)

Le cumul des autres éléments du résultat global comprend ce qui suit :

	30 novembre 2018	31 août 2018
	\$	\$
Éléments pouvant être reclassés ultérieurement en résultat		
Activités poursuivies :		
Variation de la juste valeur latente des dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	2	-
Quote-part des autres éléments du résultat global des entreprises associées	18	18
Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat		
Réévaluations des régimes d'avantages du personnel :		
Activités poursuivies	(48)	(57)
	(28)	(39)

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS
(non audité)

30 novembre 2018 et 2017

[Tous les montants sont en millions de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action]

13. TABLEAUX DES FLUX DE TRÉSORERIE

Les informations à l'égard des tableaux des flux de trésorerie consolidés se présentent comme suit :

i) Flux de trésorerie provenant des activités poursuivies

	Trois mois clos les 30 novembre	
	2018	2017 (retraité, note 2)
Résultat net des activités poursuivies	187	117
Rajustements pour rapprocher le résultat net et les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation :		
Amortissement	263	261
Charge d'impôt différé	20	39
Rémunération fondée sur des actions	1	1
Régimes de retraite à prestations définies	3	4
Quote-part du résultat d'une entreprise associée ou d'une coentreprise	(23)	(30)
Variation nette des soldes des actifs sur contrat	(10)	(26)
Divers	(2)	1
Flux de trésorerie provenant des activités poursuivies	439	367

ii) Les intérêts et l'impôt sur le résultat payés ainsi que les intérêts reçus et classés comme activités d'exploitation s'établissent comme suit :

	Trois mois clos les 30 novembre	
	2018	2017
Intérêts payés	87	89
Impôt sur le résultat payé (déduction faite des remboursements)	52	113
Intérêts reçus	1	1

iii) Transactions sans effet de trésorerie

Les tableaux des flux de trésorerie consolidés ne tiennent pas compte des transactions sans effet de trésorerie suivantes :

	Trois mois clos les 30 novembre	
	2018	2017
Émission d'actions sans droit de vote de catégorie B :		
Plan de réinvestissement des dividendes	53	52

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS
(non audité)

30 novembre 2018 et 2017

[Tous les montants sont en millions de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action]

14. JUSTE VALEUR

Les estimations de juste valeur sont faites à des moments précis, selon de l'information pertinente du marché et de l'information concernant l'instrument financier. Ces estimations, qui sont subjectives et qui comportent des incertitudes, exigent beaucoup de jugement. Par conséquent, elles ne peuvent pas être établies avec précision. Des changements d'hypothèses pourraient avoir une incidence importante sur les estimations.

Instruments financiers

La société a établi la juste valeur de ses instruments financiers comme suit :

i) Actif et passif courants

En raison de l'échéance rapprochée des instruments financiers inclus dans l'actif et le passif courants, leur juste valeur se rapproche de leur valeur comptable.

ii) Placements et autres actifs et autres actifs non courants

La juste valeur des placements dans des sociétés cotées en Bourse est déterminée d'après les cours du marché. Les placements dans des entités à capital fermé qui n'ont pas de prix coté sur un marché actif et dont la juste valeur ne peut être évaluée facilement sont comptabilisés au coût. Il n'existe pas de cours du marché publiés pour ces placements. La société a effectué ces placements en capitaux propres étant donné qu'elle considère qu'ils ont le potentiel de lui fournir un avantage futur. Par conséquent, la société n'a pas l'intention, à l'heure actuelle, de céder ces placements à court terme. La juste valeur des créances à long terme se rapproche de leur valeur comptable puisque ces créances sont comptabilisées à la valeur nette actualisée de leurs flux de trésorerie futurs, obtenue au moyen d'un taux d'actualisation approprié.

iii) Dette à long terme

La valeur comptable de la dette à long terme est comptabilisée au coût amorti selon la juste valeur initiale établie au moment de l'émission ou d'une acquisition d'entreprise. La juste valeur des billets négociés en Bourse est fondée sur les cours en vigueur. La juste valeur des obligations au titre des contrats de location-financement est établie en actualisant les flux de trésorerie futurs au moyen du taux de prêts ayant des modalités et des dates d'échéance semblables. La valeur comptable des facilités de crédit bancaires se rapproche de la juste valeur étant donné que la dette porte intérêt à des taux qui varient suivant les valeurs de marché. Les autres billets et débetures sont évalués en fonction des cours en vigueur pour des instruments semblables.

iv) Autres passifs non courants

La juste valeur de la contrepartie éventuelle découlant d'une acquisition d'entreprise est établie en calculant la valeur actualisée de l'évaluation pondérée en fonction de la probabilité d'atteindre les cibles de produits et du calendrier estimé des paiements.

v) Instruments financiers dérivés

La juste valeur des contrats d'achat à terme de gré à gré de dollars américains est établie au moyen d'une évaluation à la valeur de marché ajustée en fonction de la qualité du crédit fondée sur les taux de change à terme observables à la fin des périodes de présentation de l'information financière et sur les taux des contrats à terme de gré à gré.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS (non audité)

30 novembre 2018 et 2017

[Tous les montants sont en millions de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action]

La valeur comptable et la juste valeur estimée de la dette à long terme et du passif éventuel sont les suivantes :

	30 novembre 2018		31 août 2018	
	Valeur comptable	Juste valeur estimée	Valeur comptable	Juste valeur estimée
	\$	\$	\$	\$
Passif				
Dette à long terme (incluant la partie courante) ¹	5 305	5 656	4 311	4 788

¹⁾ Juste valeur de niveau 2 – établie à l'aide de techniques d'évaluation utilisant des données fondées sur des données de marché observables, directement ou indirectement, autres que des prix cotés.

15. PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS

Corus Entertainment Inc.

Au 30 novembre 2018, la société détenait 80 630 383 (80 630 383 en 2017) actions de catégorie B de Corus d'une juste valeur marchande de 398 \$ (944 \$ en 2017) qui représentaient 38 % (39 % en 2017) du total des actions de catégorie A et de catégorie B émises de Corus. Au cours des trois mois clos le 30 novembre 2018, la société a détenu une participation moyenne pondérée de 38 % dans Corus (39 % en 2017). Pour les trois mois clos le 30 novembre 2018, la société a reçu des dividendes de néant de Corus (23 \$ en 2017).

	30 novembre 2018	31 août 2018
Actif courant	610	508
Actif non courant	4 372	4 375
Passif courant	(590)	(523)
Passif non courant	(2 653)	(2 683)
Actif net	1 739	1 677
Moins : participations ne donnant pas le contrôle	(155)	(154)
	1 584	1 523
Valeur comptable du placement, moins le cumul des pertes de valeur	639	615

Le tableau qui suit présente un sommaire des informations financières de Corus et un rapprochement avec la valeur comptable du placement présenté aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités :

État du résultat net résumé de Corus :

	Trois mois clos les 30 novembre	
	2018	2017
Produits	467	457
Résultat net attribuable aux :		
Actionnaires	61	78
Participations ne donnant pas le contrôle	6	7
	67	85
Autres éléments du résultat global attribuables aux actionnaires	2	(3)
Résultat global	69	82
Quote-part du résultat des entreprises associées ¹	23	30
Quote-part des autres éléments du résultat global des entreprises associées comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence ¹	1	(1)
	24	29

¹⁾ La quote-part de la société du résultat et des autres éléments du résultat global reflète la tranche moyenne pondérée du résultat net et des autres éléments du résultat global de Corus attribuables aux actionnaires pour les trois mois clos les 30 novembre 2018 et 2017.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS
(non audité)

30 novembre 2018 et 2017

[Tous les montants sont en millions de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action]

16. ÉVÉNEMENT POSTÉRIEUR

Le 4 décembre 2018, la société a contracté de nouvelles facilités non garanties de lettres de crédit aux termes desquelles des lettres de crédit ont été émises en faveur et déposées auprès d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada afin de satisfaire à l'exigence de dépôt financier préalable aux enchères relativement à sa demande de participation aux enchères de la bande de spectre de 600 MHz qui se tiendra en mars 2019. Selon les modalités des enchères de la bande de spectre de 600 MHz, les communications entre les soumissionnaires susceptibles de fournir des informations sur les stratégies d'enchères, y compris les blocs préférés, les technologies ou les évaluations, sont interdites avant la date limite du paiement final. La divulgation du montant exact des lettres de crédit pourrait être interprétée comme une indication des intentions de la société.